



RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

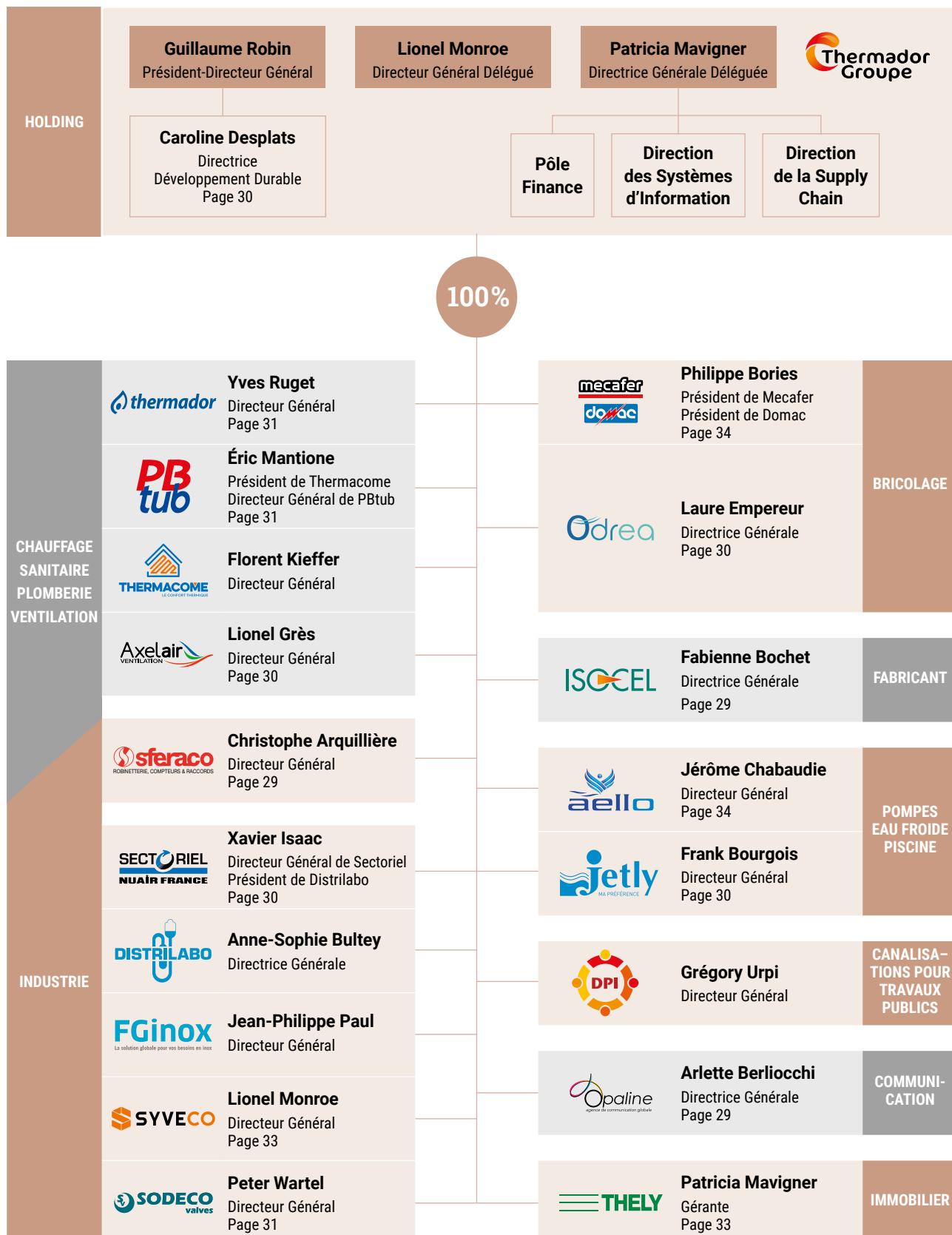
| | | |
|-------------|--|-----------|
| 2.1 | Organigramme | 28 |
| 2.2 | Comité exécutif | 29 |
| 2.3 | Conseil d'Administration | 32 |
| 2.4 | Comité d'audit | 37 |
| 2.5 | Comité du développement durable | 38 |
| 2.6 | Comité des rémunérations et des nominations | 39 |
| 2.7 | Rémunération des dirigeants | 40 |
| 2.8 | Vie boursière | 52 |
| 2.9 | Composition du capital | 54 |
| 2.10 | Prévoir 2024 | 56 |
| 2.11 | Assemblée Générale 2023 | 57 |
| 2.12 | Relations avec nos actionnaires | 58 |
| 2.13 | Courriels et chat des actionnaires | 60 |

2. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

2.1

ORGANIGRAMME

▪ Toutes les filiales de Thermador Groupe sont détenues à 100 % des parts.



2. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

2.2

COMITÉ EXÉCUTIF

Nous sommes parfois questionnés sur la pertinence de notre organigramme qui montre que nous avons autant d'équipes de direction que de filiales. N'est-ce pas trop coûteux ?

Nous pensons au contraire que l'efficacité démontrée de petites équipes spécialisées et très motivées est source de productivité et d'économie.

Les 18 Directeurs Généraux des filiales disposent en effet du maximum de liberté pour développer leur société, bénéficiant du soutien et de l'expertise de Thermador Groupe dans les domaines financiers, extra-financiers, immobiliers, informatiques et juridiques. Ils sont très proches du terrain, ont pour la majorité d'entre eux de nombreuses années d'expérience dans le groupe avec une connaissance approfondie de leurs métiers.

Guillaume Robin s'appuie quotidiennement sur Patricia Mavigner et Lionel Monroe pour diriger le groupe. Deux fois par mois, 16 dirigeants se retrouvent au sein du comité exécutif lors d'une visioconférence pour échanger sur les sujets d'actualité. Les dirigeants de filiales récemment arrivés ou nommés dans le groupe (Anne-Sophie Bultey, Florent Kieffer, Jean-Philippe Paul et Grégory Urpi) ou future dirigeante de filiale (Marylène Pattard) sont toujours invités à participer dans ce Comex élargi constitué actuellement de 21 membres.

Deux fois par an, ils consacrent ensemble une ou deux journées à l'extérieur pour réfléchir et échanger sur nos objectifs, la stratégie, sa mise en œuvre, l'environnement, les enjeux et l'organisation.

Les objectifs, stratégies et règles de fonctionnement sont élaborés en mode collaboratif afin d'obtenir une totale adhésion et une grande efficacité opérationnelle lorsque les décisions sont prises.

Nous avons invité fin janvier 2023 47 femmes et 87 hommes, cadres et agents de maîtrise du groupe, lors des présentations des « objectifs, stratégies, projets et enjeux » de chaque filiale. L'auditoire est alors invité à questionner les dirigeants de filiales sur leurs visions, leurs analyses, leurs décisions et leurs prévisions. Les administrateurs et nos Commissaires aux Comptes participent à cette journée de travail.

Enfin, des membres du Comex animent des groupes transversaux par marché (bâtiment, industrie et bricolage) et par fonction, dans lesquels peuvent intervenir les cadres et agents de maîtrise de toutes les sociétés du groupe.



Christophe Arquillié

- D.G. de Sferaco depuis 2016.
- Entré en 2007.
- Né en 1968.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 8 931.**

Formation et parcours professionnel :

- 1992 : Diplômé de l'EM Lyon.
- 1994-2005 : Directeur de site Darty.
- 2005-2007 : Directeur de site Lapeyre Saint-Gobain.
- 2007-2016 : Directeur Commercial de Sferaco.



Arlette Berliocchi

- D.G. d'Opaline depuis 2002.
- Entrée en 2002.
- Née en 1970.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 9 901.**

Formation et parcours professionnel :

- 1993 : Diplômée de H.E.C.
- 1994-1996 : Chef de produits Henkel France.
- 1997-2001 : Directrice Marketing jus de fruits Joker.



Fabienne Bochet

- D.G. d'Isocel depuis 2008.
- Entrée en 2001.
- Née en 1974.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 85 065*.**

Formation et parcours professionnel :

- 1996 : Diplômée de l'École Supérieure de Commerce de Toulouse.
- 1997-1999 : Caritas Liban.
- 1999-2001 : Administration des ventes dans une P.M.E. de distribution.



Philippe Bories

- Président de Mecafer depuis 2016.
- Président de Domac depuis 2017.
- Administrateur.
- Entré en 2015.
- Né en 1961.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 45 792.**

Formation et parcours professionnel :

- Voir page 34.

* Bénéficiaire du plan d'actions gratuites 2010-2020.

2. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

2.2

COMITÉ EXÉCUTIF



Frank
Bourgois



- D.G. de Jetly depuis 2020.
- Entré en 2002.
- Né en 1968.
- Nationalité française.
- Nombre d'actions propres : 5 537.

Formation et parcours professionnel :

- 1993 : Diplômé de l'institut Commercial de Nancy.
- 1998-2000 : Directeur Régional Paris Ouest chez Kraft Foods.
- 2002-2019 : Directeur Commercial de Jetly.



Jérôme
Chabaudie



- D.G. d'Aello depuis 2016.
- Administrateur.
- Entré en 2015.
- Né en 1965.
- Nationalité française.
- Nombre d'actions propres : 9 409.

Formation et parcours professionnel :

- Voir page 34.



Caroline
Desplats



- Directrice Développement Durable.
- Entrée en 2022.
- Née en 1974.
- Nationalité française.
- Nombre d'actions propres : 25.

Formation et parcours professionnel :

- 1996 : Diplômée de l'ESSCA.
- 1997-2012 : Différentes fonctions opérationnelles dans des grands groupes (Colgate-Palmolive, P&G, Kellogg's).
- 2009 : Master 2 Développement Durable et Organisations de l'Université Paris Dauphine.
- 2013-2023 : Conseil & Audit en RSE (indépendante puis Mazars).



Laure
Empereur



- D.G. d'Odrea depuis 2020.
- Entrée en 2019.
- Née en 1981.
- Nationalité française.
- Nombre d'actions propres : 200.

Formation et parcours professionnel :

- 2004 : Diplômée de Grenoble École de Management.
- 2005-2011 : Différentes fonctions commerciales chez Microsoft France.
- 2011-2014 : Directrice des Achats Supply chain chez Spigraph.
- 2015-2019 : Directrice Commerciale et Operations chez Addev Materials.



Lionel
Grès



- D.G. d'Axelair depuis 2015.
- Entré en 2013.
- Né en 1967.
- Nationalité française.
- Nombre d'actions propres : 7 377.

Formation et parcours professionnel :

- 1990 : Diplômé Ingénieur Arts et Métiers Paris Tech.
- 2003 : Diplômé MBA de l'EM Lyon.
- 1995-2001 : Chef de produits Europe JCI.
- 1998-2001 : Directeur Marketing Products Europe Johnson Controls (Milan - Italie) - produits HVAC.
- 2001-2005 : Directeur Rhône-Alpes Johnson Controls.
- 2005-2013 : Directeur Général EMAT France.



Xavier
Isaac



- D.G. de Sectoriel depuis 2008.
- Président de Distrilabo depuis 2020.
- Entré en 2000.
- Né en 1969.
- Nationalité française.
- Nombre d'actions propre : 56 000*.

Formation et parcours professionnel :

- 1992 : Diplômé de l'Institut National Polytechnique de Grenoble.
- 2006 : Diplômé ICG.
- 1993-1996 : Ingénieur Commercial Export chez Heidelberg Zement (HeidelbergCement) en Allemagne.
- 1996-2000 : Chef de Produit robinetterie chez Spirax.

* Bénéficiaire du plan d'actions gratuites 2010-2020.

2. Rapport sur le gouvernement d'entreprise



**Éric
Mantione**



THERMACOME
Le confort thermique

- Président de Thermacome depuis le 1^{er} mai 2020.
- D.G. de PBtub depuis 1995.
- Entré en 1990.
- Né en 1959.
- Nationalité française.
- Nombre d'actions propres : 142 409*.

Formation et parcours professionnel :

- 1982 : Diplômé de l'EM Lyon.
- 1982-1987 : Responsable Commercial d'une filiale du Groupe Descours et Cabaud.
- 1987-1990 : Directeur Régional IDF Hachette Groupe livre.



**Patricia
Mavigner**



**Thermador
Groupe**

- D.G. Déléguée de Thermador Groupe depuis 2016.
- Secrétaire du Conseil d'Administration de Thermador Groupe.
- Entrée en 2000.
- Née en 1968.
- Nationalité française.
- Nombre d'actions propres : 18 489.

Formation et parcours professionnel :

- Voir page 33.



**Lionel
Monroe**



SYVECO
YOUR VALVE STOCKIST

- D.G. Délégué de Thermador Groupe depuis 2021.
- D.G. de Syveco depuis 2006.
- Administrateur.
- Entré en 2006.
- Né en 1967.
- Nationalité française.
- Nombre d'actions propres : 82 192*.

Formation et parcours professionnel :

- Voir page 33.



**Guillaume
Robin**



**Thermador
Groupe**

- P-D.G. de Thermador Groupe depuis 2011.
- Administrateur.
- Entré dans le groupe en 1999.
- Né en 1965.
- Nationalité française.
- Nombre d'actions propres : 69 173*.

Formation et parcours professionnel :

- Voir page 33.



**Yves
Ruget**



thermador

- D.G. de Thermador depuis 2014.
- Entré en 2012.
- Né en 1971.
- Nationalité française.
- Nombre d'actions propres : 4 337.

Formation et parcours professionnel :

- 1995 : Diplômé Ingénieur U.T.C.
- 1997 : Diplômé MBA de l'EM Lyon.
- 1998 - 2005 : Service Développement Groupe Forsym.
- 2005-2012 : Direction Commerciale Groupe JBT.
- 2012-2014 : Directeur du commerce et du développement de Thermador.
- Invité permanent du comité du développement durable.



**Peter
Wartel**



**SODECO
valves**

- D.G. de Sodeco Valves depuis 2019.
- Entré en 2017.
- Né en 1968.
- Nationalité belge.
- Nombre d'actions propres : 436.

Formation et parcours professionnel :

- 1989 : Bachelor en Marketing, Honim, Bruxelles.
- 1993 : Master en psychologie industrielle, VUB, Bruxelles.
- 1993-2012 : Parcours dans différents secteurs de la vente.
- 2012-2019 : Directeur Commercial chez Sodeco Valves.

* Bénéficiaire du plan d'actions gratuites 2010-2020.

2. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

2.3

CONSEIL D'ADMINISTRATION

2.3.1 - PRINCIPE DE GOUVERNANCE ET DE CONSTITUTION

Pour rédiger ce rapport, le Président s'est référé au Code de gouvernement d'entreprise MiddleNext. Tous les administrateurs ont pris connaissance des points de vigilance figurant dans ce code mis à jour en 2021.

Le règlement intérieur du Conseil d'Administration et celui du conclave sont disponibles sur le site Internet du groupe.

Le conclave est à ce jour le processus utilisé pour désigner la personne apte à remplacer sans délai le P.D.G.

Dès l'origine, à la fin des années soixante, les cinq dirigeants fondateurs (G. Vincent, J. Borde, H. Fournier, M. de Sereys et G. Boreil) avaient décidé que leurs enfants n'auraient pas de postes à responsabilités au sein de l'entreprise. Le groupe a été constitué en 1986 en vue de l'introduction en bourse en 1987 au second marché de Lyon. Les buts principaux de l'introduction en bourse étaient :

- ❖ D'assurer la pérennité et le développement des sociétés du groupe,
- ❖ De faciliter pour le présent et l'avenir la liquidité du patrimoine des fondateurs,
- ❖ D'intéresser et satisfaire un nombre important d'actionnaires extérieurs pour permettre un bon niveau d'autonomie à des dirigeants minoritaires.

Aujourd'hui, notre flottant se situe selon Euronext à 65 % du capital. Les membres du Comex possèdent 5,9 % du capital. Sauf événement exceptionnel, nous pensons que cette part baissera naturellement avec le départ des anciens et l'arrivée de dirigeants plus jeunes.

Les salariés possèdent 4,2 % du capital en direct et via le FCPE, les investisseurs 48,6 %, et les actionnaires individuels 41,1 %.

Cette répartition du capital et l'évolution rapide de nos métiers nous ont conduits à faire évoluer notre Conseil d'Administration en 2016 et 2017.

Les administrateurs arrivés durant cette période ont été choisis pour leurs personnalités (simples, désintéressées et engagées) et pour leurs connaissances des métiers de la distribution, du e-commerce, des réseaux sociaux, des catalyseurs de l'innovation et des processus de décision des investisseurs institutionnels et individuels. La diversité de leurs âges, origines et parcours nous garantit une plus grande ouverture et nous protège d'une pensée unique régnant au Conseil d'Administration. Parmi les 12 administrateurs, 5 sont des femmes et 5 sont indépendants.

Les sièges sont ainsi répartis de la manière suivante :

- ❖ Un administrateur et P.D.G. de Thermador Groupe.
- ❖ Un administrateur et D.G. Délégué de Thermador Groupe, potentiel successeur du P.D.G. en cas d'accident ou d'indisponibilité brutale.
- ❖ Une administratrice référente dont la mission est définie dans le règlement intérieur.
- ❖ Un administrateur non libre d'intérêts proposé par notre premier actionnaire et représentant plus généralement les investisseurs institutionnels.
- ❖ Deux administrateurs non libres d'intérêts, dirigeants opérationnels de deux filiales commerciales du groupe.
- ❖ Une administratrice non libre d'intérêts représentant les salariés.
- ❖ Un administrateur non libre d'intérêts représentant les salariés.
- ❖ Deux administratrices indépendantes et un administrateur indépendant.
- ❖ Une administratrice indépendante représentant les actionnaires individuels.

La secrétaire du Conseil n'est pas administrateur. Cette fonction est occupée par le ou la D.G. délégué(e) en charge de la finance et de l'organisation et D.G. Déléguée de Thermador Groupe.

Cet équilibre garantit à tous les actionnaires une surveillance permanente des orientations et décisions stratégiques proposées par les dirigeants opérationnels et la régularité du fonctionnement du Conseil d'Administration.

La nomination en 2023 d'une administratrice référente amène un contre-pouvoir simple et efficace au P.D.G. En effet, elle pilote l'auto-évaluation du Conseil d'Administration, participe à la rédaction des ordres du jour, peut demander la convocation d'une réunion du Conseil d'Administration et échange librement avec les actionnaires sur les sujets de gouvernance.

Afin de conserver un contact permanent avec la réalité de nos affaires, les administrateurs participent au mois de février à la journée « objectifs, stratégies, projets et enjeux des filiales » durant laquelle les dirigeants des filiales exposent leurs visions de l'année à venir. Chaque mois, ils reçoivent les rapports rédigés par chaque dirigeant de filiale et peuvent questionner la direction du groupe sur leurs contenus. C'est avec le même objectif que nous organisons des rencontres directes entre les administrateurs et les membres du comité exécutif, au rythme des réunions du Conseil d'Administration.

Taux de féminisation

41,7 %

2. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

2.3.2 - COMPOSITION DE NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Patricia Mavigner



Née en 1968.

Nationalité française.

Nombre d'actions propres : 18 489.

Formation et parcours professionnel :

1991 : Diplômée de l'EM Lyon.

1996 : DECF (expertise comptable).

1991-2000 : Auditeur senior manager chez PriceWaterhouseCoopers (dont 2 ans au Royaume-Uni).

- ❖ Directrice Générale Déléguée de Thermador Groupe depuis le 1^{er} mai 2016.
Fin du mandat en cours : avril 2024.
- ❖ **Secrétaire du Conseil d'Administration de Thermador Groupe depuis 2016.**
- ❖ Entrée dans le groupe en 2000 comme Directrice Administrative de Sferaco.
- ❖ Gérante de la S.C.I. Thely et de Sodalis Investment NV (BE).
- ❖ Membre du Conseil d'Administration de Deco Holding NV (BE) et de DPI.
- ❖ **Invitée permanente du comité du développement durable.**
- ❖ Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.

Administrateurs non libres d'intérêts

Guillaume Robin



Né en 1965.

Nationalité française.

Nombre d'actions propres : 69 173.

Formation et parcours professionnel :

1989 : Diplômé de l'école d'ingénieurs UTC Compiègne, spécialité Génie Mécanique.

1991 : Diplômé Cesma MBA de l'EM Lyon.

1991 - 1998 : Chef des Ventes d'une filiale du groupe Descours et Cabaud.

Lionel Monroe



Né en 1967.

Nationalité française.

Nombre d'actions propres : 82 192.

Formation et parcours professionnel :

1990 : Diplômé de l'Institut Supérieur du Commerce de Paris.

1992 - 1996 : Chef des Ventes Régional chez Mars.

1996 - 2006 : Directeur de Zone Export Groupe Deveaux textiles (dont 3 ans aux U.S.A.).

- ❖ Directeur Général Délégué depuis le 1^{er} avril 2021.
Fin du mandat en cours : avril 2025.
- ❖ Administrateur depuis le 6 avril 2021. Fin du mandat en cours : avril 2025.
- ❖ Gérant de Sodeco Valves BV (NL), Sodeco Armaturen GmbH et de Sodeco Valves AG (CH). Administrateur de Sodeco Valves NV (BE) et de Sodalis Investment NV (BE). Représentant de Thermador Groupe chez Deco Holding NV (BE).
- ❖ D.G. de Syveco depuis 2006.
- ❖ **Invité permanent du comité d'audit.**
- ❖ Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.

2. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

2.3

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateurs non libres d'intérêts



Né en 1961.

Nationalité française.

Nombre d'actions propres : 45 792.

Philippe Bories

- Administrateur depuis le 4 avril 2022. Fin du mandat en cours : avril 2024.
- Entré en 2015.
- Président de Mecafer depuis 2016. Président de Domac depuis 2017.

Formation et parcours professionnel :

- 1984 : Diplômé MBA de l'EM Lyon.
1985 - 1989 : Compte clé régional Cosegal (Unilever).
1990 - 1996 : Fonction marketing et Direction des comptes clés Black et Decker.
1996 - 2015 : Directeur commercial et D.G. de Mecafer.



Né en 1965.

Nationalité française.

Nombre d'actions propres : 9 409.

Jérôme Chabaudie

- Administrateur depuis le 4 avril 2022. Fin du mandat en cours : avril 2024.
- Entré en 2015.
- Directeur Général d'Aello depuis 2016.
- Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.

Formation et parcours professionnel :

- 2001 : diplômé ICG.
1993 - 2015 : Directeur Commercial et marketing CEC Piscine.



Né en 1989.

Nationalité allemande.

Nombre d'actions propres : 650.

Janis Rentrop

- Administrateur depuis le 10 avril 2017. Fin du mandat en cours : avril 2025.
- Membre du comité des rémunérations et des nominations.**
- Depuis 2024 : avocat chez Luther Rechtsanwaltsgesellschaft à Cologne.
- 2012 - 2019 : représentant mandaté de l'Investmentaktiengesellschaft für langfristige Investoren TGV aux Assemblées Générales de plusieurs sociétés européennes.
- Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.

Formation et parcours professionnel :

- 2010 - 2014 : maîtrise en droit de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et LL.B. de l'Université de Cologne.
2016 : premier Examen d'État pour les professions juridiques.
2018 - 2020 : préparation au Deuxième Examen d'État en réalisant un parcours diversifié (entre autres Représentation Permanente de l'Allemagne auprès de l'U.E. à Bruxelles, cabinets d'affaires Allen & Overy et DLA Piper).
2020 : deuxième Examen d'État pour les professions juridiques.
2020 - 2023 : Avocat chez DLA Piper et Herbert Smith Freehills.

Administrateurs salariés



Né en 1977.

Nationalité française.

Nombre d'actions propres : 10.

Bertrand Chevalier

- Administrateur salarié depuis le 4 avril 2022.
- Membre du comité du développement durable.**
- Commercial itinérant chez PBtub.
- Entré en 2014.
- Fin du mandat en cours : avril 2026.

Formation et parcours professionnel :

- 2001 : BTS Institut Carrel.
2002 : commercial Stanley B&D.
2004 : délégué commercial Bosch.
2007 : responsable commercial SOUDAL.



Née en 1991.

Nationalité française.

Nombre d'actions propres : 10.

Marion Granger

- Administratrice salariée depuis le 4 avril 2022.
- Membre du comité des rémunérations et des nominations.**
- Chef de projet E-commerce chez Syveco.
- Entrée en 2018.
- Fin du mandat en cours : avril 2026.

Formation et parcours professionnel :

- 2011 : DUT Génie biologique option diététique.
2014 : Ingénieur ISARA Lyon.
2015 : assistante marketing opérationnel Belchim Crop Protection.

2. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Administrateurs indépendants



Né en 1972.
Nationalité française.
Nombre d'actions propres : 2 400.

Olivier Villemonte de la Clergerie

- Administrateur depuis le 5 avril 2016. Fin du mandat en cours : avril 2027.
 - Président du comité d'audit.**
 - Chargé de l'autoévaluation du conseil d'administration.**
 - Membre indépendant du comité du développement durable.**
- Depuis 2001 : Directeur Général du Groupe LDLC.
- Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.

Formation et parcours professionnel :

- 1994 : diplômé de l'ECAM.
1996 : diplômé de l'EM Lyon.

Véronique Bouscayrol

- Administratrice depuis le 3 avril 2023. Fin du mandat en cours : avril 2027.
 - Membre indépendante du comité d'audit.**
- Depuis 2019 : Membre du conseil de surveillance Bayard Presse.
- Depuis 2018 : Économiste Diocésain au Diocèse de Lyon.

Formation et parcours professionnel :

- | | |
|--|---|
| 1985 - 1988 : IEP Grenoble. | 1998 - 2000 : Coflexip, responsable consolidation. |
| 1988 - 1990 : EM Lyon : Accounting and finances. | 2001 - 2018 : Boiron, directeur des comptes puis DAF groupe. |
| 1990 - 1992 : PwC, auditeur. | 2013 - 2015 : EM Lyon business school. |
| 1992 - 1998 : GFF, contrôleur de gestion. | 2017 - 2023 : Présidente du Conseil d'Administration Valpré Lyon. |

Caroline Meignen

- Administratrice depuis le 10 avril 2017. Fin du mandat en cours : avril 2025.
 - Membre indépendante du comité des rémunérations et des nominations.**
- Depuis 2006 : gestion active d'un portefeuille boursier d'environ 100 lignes, dont Thermador Groupe et membre des comités consultatifs des actionnaires individuels du groupe Axa, d'Engie et de Wavestone.
- Participation à une trentaine d'A.G., réunions d'actionnaires individuels et SCAF.
- Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.

Formation et parcours professionnel :

- 1983 : maîtrise de Sciences Économiques, Université Paris II Assas.
1983 - 2006 : Banque de France, carrière de 24 ans au sein de différents services. Formateur en économie pour le concours interne de secrétaire comptable.

Laurence Paganini

- Administratrice depuis le 10 avril 2017. Fin du mandat en cours : avril 2025.
 - Administratrice référente.**
 - Présidente du comité des rémunérations et des nominations.**
 - Membre indépendante du comité du développement durable.**
- Depuis 2023 : senior advisor chez Towerbrook Capital Partners.
- Membre du comité stratégique du Groupe JJA.

Formation et parcours professionnel :

- | | |
|--|---|
| 1985 : diplômée de l'université Paris-Dauphine Master Finance et Stratégie. | 2013 - 2023 : Directrice Générale de Kaporal. |
| 1987 : diplômée de l'ESSEC Grande école. | 2019 : trophée "Femme Dirigeante de l'année". |
| 1997 - 2006 : différents postes de directrice exécutive dont Directrice Marketing du groupe Carrefour. | 2020 - 2023 : Présidente de Procos (fédération du commerce spécialisé). |
| 2006 - 2008 : Directrice Générale de Marionnaud. | 2022 : Chevalière de la Légion d'Honneur. |
| 2009 - 2012 : Directrice Générale des 3 Suisses. | |

Mathilde Yagoubi

- Administratrice depuis le 8 avril 2019. Fin du mandat en cours : avril 2027.
 - Présidente du comité du développement durable.**
- Depuis 2020 : Déléguée générale de Game Only, l'association des entreprises du jeu vidéo en Auvergne-Rhône-Alpes.
- Depuis 2017 : Encadrement des séminaires Entrepreneuriat - École supérieure de Publicité.
- Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.

Formation et parcours professionnel :

- 2010 : diplômée de Sciences Po Lyon - Management des Institutions.
De 2011 à 2015 : conseil expert en levée de fonds privés - Aklea société d'avocats.
De 2016 à 2019 : fondatrice et Présidente de Fundy, startup pionnière de la vente phytale de produits innovants.
2023 : certification transition écologique et transformations des entreprises - Sciences Po Paris.



Née en 1966.
Nationalité française.
Nombre d'actions propres : 10.



Née en 1961.
Nationalité française.
Nombre d'actions propres : 444.



Née en 1964.
Nationalité française.
Nombre d'actions propres : 870.



Née en 1987.
Nationalité française.
Nombre d'actions propres : 110.

2. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

2.3

CONSEIL D'ADMINISTRATION

2.3.3 - TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2023

Au cours de cet exercice, les administrateurs se sont formellement réunis 7 fois notamment pour :

- ❖ Assister à la journée « Objectifs, stratégies, projets, enjeux des filiales » le 31 janvier 2023, en présence des commissaires aux comptes et de 135 collaborateurs du groupe.
- ❖ Tenir 7 Conseils d'Administration pour :
 - Débattre de la pertinence de certains projets de développement pouvant avoir un impact significatif sur les actifs (acquisitions, créations de sociétés, agrandissement du patrimoine immobilier...).
 - Autoriser le cas échéant la mise en œuvre opérationnelle de certains projets.
 - Arrêter les chiffres d'affaires trimestriels, les comptes sociaux et consolidés annuels et semestriels.
 - Autoriser la négociation et la signature du montant des emprunts bancaires et de leurs conditions.
 - Valider la nomination des membres du comité d'éthique mis en place dans le cadre de la loi Sapin 2 ainsi que la charte de ce comité définissant son fonctionnement.
 - Souligner les 18 points de vigilance figurant dans le code de gouvernance MiddleNext 2021 et inviter les administrateurs à formuler leurs remarques sur leur contenu.
 - Modifier le règlement intérieur du Conseil d'Administration. Ce règlement intérieur est disponible sur notre site Internet : www.thermador-groupe.fr
 - Identifier et gérer les possibles conflits d'intérêts et liens d'affaires entre les administrateurs, le groupe Thermador et les actionnaires. **Aucun conflit d'intérêts n'a été identifié** (le seul lien d'affaires identifié représente un montant d'achats de 651 € à Groupe LDLC).
 - Confirmer le **processus de succession** en cas d'accident ou d'indisponibilité brutale du P-D.G. Le principe d'un **conclave** pouvant se tenir au sein du Comex a été validé par les administrateurs. Le règlement intérieur du conclave est disponible sur le site Internet du groupe (voir page 32).
 - Proposer de nouveaux administrateurs dans le cadre des mandats arrivant à échéance.

- Auto-évaluer le fonctionnement du Conseil d'Administration par un questionnaire écrit et produire une synthèse des réponses des administrateurs. En 2023, cette auto-évaluation a été confiée à un administrateur indépendant, Olivier Villemonte de la Clergerie.

- Après avoir pris connaissance des conclusions du comité des rémunérations et des nominations, nommer une administratrice référente (voir sur notre site Internet notre communiqué de presse en date du 04 janvier 2024).

- Après avoir pris connaissance des conclusions du comité des rémunérations et des nominations, modifier les salaires mensuels de Patricia Mavigner et Guillaume Robin, et établir la partie variable de la rémunération de Patricia Mavigner et Guillaume Robin (cf. page 40 à 46).

- Après avoir pris connaissance des conclusions du comité des rémunérations et des nominations, définir le montant refacturé de la rémunération de Lionel Monroe.

- Autoriser le versement de rémunérations allouées à Véronique Bouscayrol, Karine Gaudin, Caroline Meignen, Laurence Paganini, Janis Rentrop, Olivier Villemonte de la Clergerie, Mathilde Yagoubi.

- Augmenter de 1,6 % le montant de la rémunération allouée par séance de Conseil d'Administration sous réserve de leur présence et proposer de porter l'enveloppe maximum de rémunérations allouées à 220 000 €.

- Entériner l'augmentation de 7,99 % les loyers de tous les bâtiments (loués aux filiales ou à l'extérieur) appartenants à la SCI Thely à compter du 1^{er} janvier 2023.

- En juillet 2022, le Conseil d'Administration s'est réuni en comité stratégique pour passer en revue les objectifs et stratégies des filiales. Il est convenu que ce comité stratégique se réunisse tous les deux ans.

Le taux de présence physique des administrateurs aux séances du conseil a été de 95,2 %.

Nous remercions chaleureusement nos administrateurs pour leur implication exemplaire et pour le travail additionnel fourni au sein des comités.



Taux de présence
des administrateurs

95,2 %

Conseil d'Administration du 30 janvier 2024

2. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

2.4

COMITÉ D'AUDIT

En conformité avec la recommandation n° 6 du Code Middlenext, le Conseil a décidé de constituer un comité d'audit à partir de 2018. Il a été institué le 25 juillet 2018, à l'occasion de l'arrêté des comptes semestriels.

Le comité d'audit se réunit deux à quatre fois par an, sur convocation de son Président ou à la demande du Président du Conseil d'Administration pour traiter des procédures d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes d'information et du contrôle des informations comptables et financières périodiques.

En 2023, le comité s'est réuni 3 fois avec un taux de présence de 100 %, pour une durée entre 2 et 3 heures. Le comité d'audit comprend deux membres qui sont réputés indépendants au sens du code de gouvernement d'entreprise et présentent des compétences particulières en matière comptable, financière et/ou de communication dans une entreprise cotée.

Le comité d'audit est constitué de deux membres, Véronique Bouscayrol (administratrice indépendante) et Olivier Villemonte de la Clergerie (Président et membre indépendant). Olivier Villemonte de la Clergerie a pris la présidence du comité d'audit à la suite de Karine Gaudin dont le mandat d'administratrice s'est terminé en avril 2023. Lionel Monroe (administrateur non libre d'intérêts) est invité permanent.

Le comité d'audit entend, en sa qualité de directeur financier, la Directrice Générale Déléguée en charge des finances et des systèmes d'information, le Contrôleur Financier, le Responsable de la Sécurité des systèmes d'information et tout autre salarié du Groupe dont les fonctions portent ou contribuent au contrôle interne. Les membres du comité d'audit reçoivent les conclusions des travaux des commissaires aux comptes sur les comptes intermédiaires et annuels. Pour l'exercice de sa mission, il a accès à toutes les informations, documents et peut auditionner tout responsable de la société. Le comité d'audit rend compte de ses missions au Conseil d'Administration.

Le comité d'audit s'est réuni le 20 février 2023 et a couvert les sujets suivants :

- ❖ L'examen des comptes annuels consolidés et sociaux 2022.
- ❖ La présentation par les commissaires aux comptes de la synthèse de leurs travaux ainsi que leur approche d'audit.
- ❖ La revue de l'attestation de l'Organisme tiers indépendant relative au rapport RSE.
- ❖ La revue du dispositif et des alertes dans le cadre de la lutte contre la corruption.
- ❖ Un point sur la qualité des processus d'arrêté des comptes.

Le comité s'est réuni le 26 juillet 2023 pour traiter des sujets suivants :

- ❖ L'examen des comptes semestriels au 30 juin 2023.
- ❖ La présentation par les Commissaires aux Comptes de la synthèse des travaux.
- ❖ Les principales zones de risques et l'efficacité de notre contrôle interne.
- ❖ La revue du dispositif et des alertes dans le cadre de la lutte contre la corruption.
- ❖ Les sujets de revue de procédures à réaliser par nos Commissaires aux Comptes dans le cadre de leur revue intérimaire.



Comité d'audit du 10 octobre 2023

Le comité s'est réuni le 10 octobre 2023 pour échanger sur les sujets suivants :

- ❖ La situation au 30 septembre 2023 présentée par la direction financière.
- ❖ Les options et arrêtés comptables de l'exercice et des évolutions réglementaires.
- ❖ La revue du dispositif anticorruption avec le suivi des actions de formation des salariés, l'évaluation des tiers et le suivi des alertes.
- ❖ Les principales zones de risques et le système de contrôle interne.

Les comptes sont présentés au comité d'audit. Ils sont établis en filiale par nos services comptables et supervisés par les Directions Administratives ayant souvent une expérience de plusieurs années en cabinet d'audit ou en cabinet d'expertise comptable.

L'ensemble des comptes de nos filiales est audité par un Commissaire aux Comptes.

Les comptes sont ensuite contrôlés et consolidés par la Directrice Générale Déléguée en charge des finances de Thermador Groupe et le pôle finance. Les comptes de Thermador Groupe sont audités par nos deux Commissaires aux Comptes : Deloitte et Cabinet Royet.

Par ailleurs, l'A.M.F. procède à ses propres contrôles. Nous avons déjà, à ce stade, trois étages de contrôle, dont un (les Commissaires aux Comptes) indépendant de la société. C'est le Conseil d'Administration qui doit, après les contrôles, se porter garant devant l'Assemblée Générale des actionnaires qui est l'organe juridiquement souverain.

100 %

de présence lors des comités d'audit

2.5

COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

90 %

de présence lors des comités de développement durable

2.5.1 - COMPOSITION DU COMITÉ

Membres du Comité

Mathilde Yagoubi - Présidente et administratrice indépendante.

Laurence Paganini - membre du comité, administratrice référente et indépendante, Présidente du Comité des rémunérations et des nominations.

Olivier Villemonte de la Clergerie - membre du comité, administrateur indépendant et Président du comité d'audit.

Bertrand Chevalier - membre du comité, administrateur représentant les salariés.

Invités permanents

Patricia Mavigner - D.G. Déléguée, Thermador Groupe.

Nicolas Klein - Chargé de missions RSE, Thermador Groupe.

Yves Ruget - D.G. de la filiale Thermador.

Caroline Desplats - Directrice Développement Durable, Thermador Groupe.

2.5.2 - OBJECTIFS ET RÔLE DU COMITÉ

Le comité a pour mission générale d'assister le Conseil d'Administration dans le suivi des questions relatives à la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) afin que le groupe Thermador anticipe au mieux les opportunités, risques et enjeux qui y sont associés. Les travaux du comité doivent faciliter les décisions du Conseil d'Administration en matière de développement durable. Les décisions et la responsabilité reviennent aux administrateurs, au comité et dirigeants exécutifs. Le comité s'est attaché en 2023 à surveiller l'atteinte des objectifs chiffrés indiqués dans la feuille de route RSE du Groupe (présentés en partie 1.12 Nos chiffres clés extra-financiers) et à coordonner ses travaux avec le comité des rémunérations et des nominations.

2.5.3 - SYNTHÈSE DES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2023

Réunions et formations

RÉUNIONS DU COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le comité s'est réuni six fois en 2023 : le 11 janvier, le 3 février, le 17 février, le 25 juillet, le 11 octobre et le 1^{er} décembre. Le taux de présence des membres au comité est de 98 %. Outre les réunions du comité, la Présidente du Comité, Patricia Mavigner, Caroline Desplats et Nicolas Klein ont également participé à tour de rôle à l'ensemble des groupes de travail RSE organisés par Middlenext tout au long de l'année 2023. Ces réunions techniques permettent une formation continue en matière de RSE sur des sujets réglementaires (CSRD, SFDR, Taxonomie européenne, lois nationales, etc.) de prospective (biodiversité, relations sociales, handicap, etc.) mais également un partage de bonnes pratiques avec d'autres entreprises cotées.

FORMATIONS DES MEMBRES DU COMITÉ

Mathilde Yagoubi a obtenu une Certification RSE et Transformation des entreprises à Sciences Po Paris en 2023.

Cette formation a duré 12 jours. Mathilde Yagoubi a également suivi le webinar de l'AMF intitulé "Présentation de l'étude sur le reporting taxonomie des sociétés cotées non financières" (30 novembre).

Laurence Paganini a suivi la formation Middlenext "Le minimum à savoir en 2023 pour les administrateurs et dirigeants des entreprises cotées" consacrée à plus de 80 % aux enjeux Gouvernance et RSE (6 mars), ainsi que différents webinars et conférences dédiés au reporting extra-financier, à la CSRD et à la Taxonomie européenne tout au long de l'année.

Olivier de la Clergerie a suivi une formation sur le développement durable de 2 jours sur le thème « Enjeux planétaires et stratégie de durabilité de l'entreprise » avec le comité exécutif de Thermador Groupe. Cette formation a été dispensée par le cabinet NICOMAK les 8 et 9 mars.

Cette formation a également été suivie par Bertrand Chevalier qui a par ailleurs pu suivre la Fresque du climat au sein de PBtub le 27 mars.

L'ensemble des membres du comité continuera à se former régulièrement au cours de l'année 2024.

RÉALISATIONS

Le comité souligne encore une fois le travail important réalisé par l'ensemble des équipes opérationnelles du groupe Thermador sur les enjeux de développement durable et l'implication réelle des dirigeants du groupe afin d'atteindre les objectifs de la feuille de route définie en 2021.

Concernant ses travaux et dans un objectif de continuité, le comité s'est attaché à suivre la mise en place de plans d'action au sein des filiales permettant la mise en œuvre effective de la feuille de route annoncée en 2021 par le groupe. Le comité reste vigilant à l'adéquation entre la feuille de route RSE et la stratégie globale du groupe. La performance sur les objectifs chiffrés du groupe a été challengée par le comité. Ainsi, certains objectifs intermédiaires (16 et 19 notamment) ont pu être revus à la hausse par le comité exécutif.

Le comité a suivi avec attention les résultats des bilans carbone réalisés par certaines filiales, les actions mises en place pour réduire les émissions sur les scopes 1 et 2 ainsi que les travaux réalisés avec l'appui d'un prestataire spécialisé pour la fixation d'un objectif sur le scope 3.

En matière de gouvernance et conformité, le comité suit avec attention la conformité du groupe vis-à-vis de la législation et des réglementations qui lui sont applicables. Le comité a pu constater la bonne prise en compte des enjeux par l'équipe opérationnelle du passage de la DPEF à la CSRD à venir (applicable en 2025 sur les activités 2024). La part d'éligibilité du chiffre d'affaires du groupe à la Taxonomie européenne ainsi que son alignement a également été discutée en Comité.

Sur le volet social, le comité a pu s'entretenir comme chaque année avec les représentants du CSE d'une filiale du groupe et échanger avec ces derniers sur les préoccupations des salariés. Cet échange permet au comité de saisir la perception des sujets relatifs au développement durable par les salariés et de proposer des pistes de travail afférentes. Le comité a porté une attention spéciale cette année au fonctionnement du comité éthique et au suivi des alertes dans le cadre du DLA (dispositif lanceur d'alerte). Le comité a recommandé la revue et l'amélioration de son fonctionnement. Un tableau de suivi des alertes a également été mis en place. Le comité poursuivra en 2024 la coordination de ses travaux avec le comité d'Audit et le comité des rémunérations et des nominations.

2.6

COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS ET DES NOMINATIONS

2.6.1 - COMPOSITION DU COMITÉ

Administrateurs :

Laurence Paganini - Présidente du comité, administratrice référente, membre du comité de développement durable et administratrice indépendante.

Marion Granger - Membre du comité et administratrice salariée.

Caroline Meignen - Membre du comité et administratrice indépendante.

Janis Rentrop - Membre du comité et administrateur extérieur non libre d'intérêt.

2.6.2 - OBJECTIFS ET RÔLE DU COMITÉ

Le comité a pour mission de réaliser un travail préparatoire et de faciliter les décisions du Conseil d'Administration, s'agissant :

- ❖ Des différents constituants de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Thermador Groupe.
- ❖ Des rémunérations allouées aux administrateurs : leur enveloppe et leur répartition.
- ❖ Des pratiques de rémunérations globales et de leur conformité aux réglementations en vigueur et code de gouvernance MiddleNext.
- ❖ De la nomination ou du renouvellement des membres du Conseil d'Administration, de la composition des comités du Conseil d'Administration et de l'administrateur référent.
- ❖ De la nomination du Président-Directeur Général et des directeurs généraux délégués de Thermador Groupe.
- ❖ Du processus permanent de succession du dirigeant.

Les décisions légales reviennent au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale des actionnaires.

Le comité des rémunérations et des nominations rend compte de ses travaux au Conseil d'Administration.

2.6.3 - SYNTHÈSE DES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2023

Réunions et formations

Réunions du comité

En 2023, le comité des rémunérations et des nominations s'est réuni quatre fois : le 13 janvier, le 24 juillet, le 22 septembre et le 6 décembre ; et préalablement à toute réunion du Conseil d'Administration se prononçant sur la fixation de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux, sur la répartition de l'enveloppe relative à la rémunération des administrateurs ou sur des changements dans la composition du Conseil d'Administration et des comités. Le taux de présence des membres du comité est de 100 %. Les membres du comité ont disposé d'une information complète et régulièrement mise à jour.

Formations des membres du comité

Les membres du comité ont suivi une formation de mise à jour des connaissances en matière de gouvernance dispensée par MiddleNext le 6 mars 2023. Les membres du comité Caroline Meignen et Marion Granger ont suivi une formation RSE les 8 et 9 mars 2023.

100 %

de présence lors des comités des rémunérations et des nominations

Réalisations

❖ Le comité a couvert les sujets suivants :

1. Gouvernance :

- ❖ Remplacement des administrateurs dont le mandat arrive à échéance en avril 2024.
- ❖ Règles de nomination et de renouvellement au Conseil d'Administration, aux comités et D.G. délégués.
- ❖ Rôles du censeur et invité permanent en vue de l'augmentation de la proportion du nombre d'administrateurs indépendants à plus de 50 % du total hors administrateurs salariés.
- ❖ Séparation éventuelle des mandats de Président et de D.G. du groupe et étude d'une alternative avec la nomination d'un administrateur référent.
- ❖ Proposition de modification du règlement intérieur du Conseil d'Administration.
- ❖ Contribution à la rédaction du DEU 2023 sur les sujets concernant le comité des rémunérations et des nominations.
- ❖ Revue du calendrier des réunions du comité pour 2025.
- ❖ Formation des membres du Comité en 2024.

2. Rémunération :

- ❖ Rémunération variable des dirigeants mandataires sociaux pour l'exercice 2022.
- ❖ Objectifs des critères pour la rémunération variable des dirigeants mandataires sociaux pour l'exercice 2023.
- ❖ Politique de rémunération 2024 en se basant sur les pratiques historiques du groupe et sur la comparaison avec des sociétés cotées de tailles similaires.
- ❖ Recommandations pour les critères de rémunération variable annuelle 2024 pour les dirigeants mandataires sociaux Guillaume Robin et Patricia Mavigner, en se basant sur un benchmark des rémunérations des dirigeants mandataires sociaux de 13 sociétés* comparables à Thermador Groupe.
- ❖ Examen de la rémunération variable des dirigeants mandataires sociaux Guillaume Robin et Patricia Mavigner au titre de l'exercice 2023.
- ❖ Examen de l'enveloppe des primes de fin d'année 2023 dans les filiales et des salaires des dirigeants des filiales pour 2023.
- ❖ Discussion sur les rémunérations allouées aux administrateurs pour 2024 ainsi que les montants alloués pour les comités (audit, rémunérations et nominations, et développement durable).
- ❖ Rémunération de Lionel Monroe 2023 (ex post) et 2024 (ex ante).
- ❖ Examen de la proposition du plan d'abondement au plan d'épargne entreprise au titre de 2024.
- ❖ Benchmark et synthèse sur le projet d'attribution gratuite d'actions pour l'ensemble du personnel.

* ABC arbitrage, Boiron, EPC Groupe, Esker, Eutelsat, Interparfums, Lectra, Maurel & Prom, Roche Bobois, Serge Ferrari, Showroom Privé, Vranken Pommery et Wavestone.

2.7

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

GÉNÉRALITÉS

Une fois par an, au mois de décembre, le Conseil d'Administration prend connaissance des conclusions du comité des rémunérations et des nominations pour faire le point sur les packages des D.G. et D.G.D. de Thermador Groupe et sur les décisions définitives pour les directeurs généraux de filiale qui sont administrateurs de Thermador Groupe.

En 2023, le montant total des rémunérations brutes et avantages de toute nature, directs ou indirects, pour chaque mandataire social au sein du groupe (société consolidante et sociétés contrôlées incluses, au sens des articles L233-3 et L233-16 du Code du Commerce) alloué au titre de l'exercice aux membres du Conseil d'Administration en raison de leur fonction s'élève à 1 495,7 € répartis comme mentionné page 47. Parmi ces dirigeants, seul Philippe Bories bénéficie d'avantages en nature (voiture de fonction). Comme tous les salariés du groupe, les dirigeants mandataires sociaux ont droit à un abondement s'ils investissent dans le FCPE Thermador. L'abondement maximum a été de 2 550 € en 2023 (2700 € en 2024). Ceux qui respectent les conditions énoncées par leur société pour bénéficier du forfait de mobilité durable pourront toucher à ce titre jusqu'à 700 € par an.

Seuls les administrateurs indépendants bénéficient d'une rémunération au titre de leur fonction d'administrateur (voir 2.7.5 Rémunérations allouées).

Conformément à la loi, la partie variable de la rémunération de Guillaume Robin et Patricia Mavigner ne sera versée qu'après l'approbation de l'Assemblée Générale (résolutions n°5 et 6).

La politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux reflète les responsabilités et les performances de ces derniers, les résultats du groupe Thermador ainsi que ses perspectives d'avenir.

Elle est basée sur les principes suivants :

- ❖ Maintien de la cohésion sociale.
- ❖ Cohérence avec les objectifs, les stratégies mises en œuvre et les résultats obtenus aussi bien financiers qu'extra-financiers.

- ❖ Équilibre et transparence des critères de rémunération.
- ❖ Comparabilité avec des sociétés de taille similaire.

Elle inclut une partie fixe et une partie variable qui sont toutes les deux liées au développement durable du groupe Thermador. Toutes les composantes de la rémunération sont structurées de sorte qu'elles soient raisonnables, et qu'elles évitent des prises de risques démesurées. Sa partie variable, très significative, vise à gratifier l'atteinte des objectifs ou diminuer les coûts dans le cas contraire.

Chacun des dirigeants mandataires sociaux a la possibilité de revoir à la baisse le montant proposé pour la partie variable de sa rémunération.

Principes de la rémunération variable.

Les principes et la structure ont été adoptés à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

La rémunération variable annuelle :

- ❖ Est plafonnée à 100 % de la rémunération fixe annuelle.
- ❖ Est arrêtée une fois par an en fin d'année par le Conseil d'Administration, après avis du comité des rémunérations et des nominations. Les décisions définitives pour les directeurs généraux des filiales appartiennent aux conseils d'administration ou à l'associé unique des filiales concernées.
- ❖ Est octroyée sous conditions de performance comprenant des critères économiques quantifiables et concernant le développement durable (quantifiable à partir de 2022) ainsi que des critères managériaux déterminés par avance de manière précise et objective par le Conseil d'Administration, après avis du comité des rémunérations et des nominations.
- ❖ Est établie sur la base d'une cible, du résultat opérationnel consolidé, et du niveau d'accomplissement d'objectifs extra-financiers, sans minimum ni plancher garanti.
- ❖ Est limitée puisque sa hausse ne peut excéder celle du résultat opérationnel consolidé à périmètre constant.

2.7.1. RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX AU TITRE DE L'EXERCICE 2023

La partie fixe de la rémunération de Guillaume Robin, de Patricia Mavigner et de Lionel Monroe a été augmentée de 4,6 %.

La partie variable cible des dirigeants mandataires sociaux en 2023 est constituée de :

- ❖ Part économique, quantifiable, établie par rapport au principal objectif financier de Thermador Groupe, à savoir le résultat opérationnel consolidé : 60 % de la rémunération annuelle variable totale.
- ❖ Part développement durable (quantitatif) établie par référence à des objectifs de Thermador Groupe (objectifs extra-financiers quantitatifs) : 20 % de la rémunération variable totale.
- ❖ Part managériale individuelle, déterminée en fonction d'objectifs annuels spécifiques (objectifs extra-financiers qualitatifs) : 20 % de la rémunération variable totale. En 2023, un retour concernant ces critères a été demandé aux membres du Conseil d'Administration, du Comex et des autres dirigeants de filiale pour étayer l'évaluation de Guillaume Robin et Patricia Mavigner.

Le poids des critères quantifiables est de 80 %.

Rémunération variable 2023 pour le Président-Directeur Général Guillaume Robin :

La partie fixe s'élève à 217 490 € euros sur l'année 2023.

1. CRITÈRE ÉCONOMIQUE :

60,5 % DE LA RÉMUNÉRATION VARIABLE.

C'est un pourcentage du résultat opérationnel consolidé à périmètre constant 2023 et dont la cible représente 60 % de la rémunération variable totale :

$0,1147 \% \times 78\ 557\ 000 \text{ €} = 90\ 105 \text{ €}$ au titre de l'année 2023.

2. CRITÈRES DÉVELOPPEMENT DURABLE (QUANTITATIFS) : 21,1 % DE LA RÉMUNÉRATION VARIABLE.

Le point d'étape 2023 de la feuille de route « développement durable » du groupe montre que nous sommes en bonne voie pour réaliser nos objectifs 2030 (voir page 21), avec un taux de réalisation moyen de 104,1 %.

Montant de la prime = 31 519 €.

2. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

3. CRITÈRES MANAGÉRIAUX INDIVIDUELS :

18,4 % DE LA RÉMUNÉRATION VARIABLE.

Le Conseil a validé une atteinte à 90 % soit 27 404 € au titre de l'année 2023.

Thermador Groupe a maintenu une activité à un bon niveau malgré le ralentissement de l'économie et des investissements dans les marchés du bâtiment, des travaux publics, de l'industrie, de la piscine et du bricolage. Sous l'impulsion de son P-D.G. Guillaume Robin, le groupe est très en avance sur ses ambitions de croissance à 10 ans, mais affiche un peu de retard dans le déploiement de la transformation digitale et a rencontré quelques difficultés dans l'intégration de DPI.

Critère 1 : Énoncé, respect et mise en œuvre de la stratégie.

- ❖ Beaucoup d'efforts ont été faits sur l'énoncé, le respect de la stratégie de l'entreprise : la journée annuelle de présentation des objectifs et stratégies des filiales à l'ensemble des managers progresse en termes d'organisation et a toujours beaucoup de succès.
- ❖ Le Conseil note également la qualité de la transformation digitale du groupe (évolution logistique majeure vers plus d'automatisation chez FGinox) même s'il y a encore des retards liés notamment à la priorité donnée au changement d'ERP Édouard Rousseau et à la création d'ODREA.
- ❖ Qualité de l'arrimage des acquisitions déjà réalisées avec de bons résultats enregistrés : la fusion Dipra-Rousseau est terminée. En revanche, l'intégration de DPI est plus longue que prévu.
- ❖ Sous l'impulsion du P-D.G., le groupe a connu une belle résistance, dans un contexte de crise, certaines filiales conservent de très bons niveaux d'activité et de marge.

❖ Le groupe a poursuivi ses innovations avec la mise en scène de ses solutions techniques en réalité virtuelle.

❖ À noter pour la stratégie RSE, une belle progression dans la notation Gaïa, Ecovadis et Humpact.

Critère 2 : Image-réputation de l'entreprise.

Le Conseil souligne le gros travail de communication réalisé auprès des parties prenantes (collaborateurs, actionnaires individuels, investisseurs, agences de notation, fournisseurs...).

En particulier :

- ❖ Le développement de nouveaux moyens de communication au-delà des webinaires très appréciés, par exemple la série « Partageons nos valeurs » sur YouTube et la présence sur le live de Nicolas Chéron.
- ❖ Auprès des actionnaires individuels représentant 41,1 % du capital qui reçoivent notamment les lettres aux actionnaires, le DEU, une invitation pour se rendre au salon Investir Day où Thermador y a un stand, une invitation à l'AG dès une action détenue.
- ❖ Auprès des investisseurs institutionnels avec la participation à des salons, road shows et visioconférences ad hoc.
- ❖ Les échanges avec les agences de conseil en vote (proxy-advisers) ont été approfondis cette année.

Les différentes composantes de la partie variable de la rémunération conduisent à un montant total de 149 027 €.

Comme le résultat opérationnel à périmètre constant n'a augmenté pas par rapport à 2022, le montant total de la partie variable est ramené au montant de la partie variable versé en 2022, soit 146 800 €.

Grille d'interpolation de la rémunération variable 2023 de Guillaume Robin

INDICATEURS FINANCIERS (QUANTITATIF)

Pourcentage du résultat opérationnel

| GRILLE D'INTERPOLATION | | | | |
|------------------------------|-----|----------|-----------|----------|
| | MIN | CIBLE | MAX | RÉALISÉ |
| En % de la rémunération fixe | 0 % | 42 % | 60 % | 41 % |
| Montant | 0 € | 91 346 € | 130 494 € | 90 105 € |
| Valeur de l'indicateur | 0 % | 100 % | 143 % | 99 % |

INDICATEURS DÉVELOPPEMENT DURABLE (QUANTITATIF)

Taux d'atteinte de la feuille de route développement durable (calculé sur un index relatif aux chiffres clés extra-financiers. Page 21 DEU 2023)

| | | | | |
|------------------------------|------|----------|----------|----------|
| En % de la rémunération fixe | 0 % | 14 % | 20 % | 14,5 % |
| Montant | 0 € | 30 449 € | 43 498 € | 31 519 € |
| Valeur de l'indicateur | 80 % | 100 % | 150 % | 104,1 % |

INDICATEURS MANAGÉRIAUX (QUALITATIF)

Énoncé, respect et mise en œuvre de la stratégie (Transformation digitale, innovation/position concurrentielle, intégration acquisitions)

| | | | | |
|------------------------------|-----|----------|----------|----------|
| En % de la rémunération fixe | 0 % | 7 % | 10 % | 6 % |
| Montant | 0 € | 15 224 € | 21 749 € | 12 179 € |
| Valeur de l'indicateur | 0 % | 100 % | 143 % | 80 % |

Image-réputation de l'entreprise /dialogue avec les parties prenantes

| | | | | |
|------------------------------|-----|----------|----------|----------|
| En % de la rémunération fixe | 0 % | 7 % | 10 % | 7 % |
| Montant | 0 € | 15 224 € | 21 749 € | 15 224 € |
| Valeur de l'indicateur | 0 % | 100 % | 143 % | 100 % |

SOUS-TOTAL INDICATEURS MANAGÉRIAUX (QUALITATIF)

| | | | | |
|------------------------------|-----|----------|----------|----------|
| En % de la rémunération fixe | 0 % | 14 % | 20 % | 12,6 % |
| Montant | 0 € | 30 449 € | 43 498 € | 27 404 € |
| Valeur de l'indicateur | 0 % | 100 % | 143 % | 90 % |

TOTAL

| | | | | |
|---|-----|-----------|-----------|-----------|
| Total variable en % de la rémunération fixe | 0 % | 70 % | 100 % | 69 % |
| Montant | 0 € | 152 243 € | 217 490 € | 149 027 € |

Plafond : comme le résultat opérationnel à périmètre constant n'a augmenté pas par rapport à 2022, 146 800 € le montant total de la partie variable est ramené au montant de la partie variable versé en 2022 :

2.7

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Rémunération variable 2023 pour la Directrice Générale Déléguée Patricia Mavigner :

La partie fixe s'élève à 158 340 € sur l'année 2023.

1. CRITÈRE ÉCONOMIQUE : 60,6 % DE LA RÉMUNÉRATION VARIABLE.

C'est un pourcentage du résultat opérationnel consolidé à périmètre constant 2023 et dont la cible représente 60 % de la rémunération variable totale :

$0,093 \% \times 78\,557\,000 \text{ €} = 73\,137 \text{ €}$ au titre de l'année 2023.

2. CRITÈRES DÉVELOPPEMENT DURABLE (QUANTITATIFS) : 20,9 % DE LA RÉMUNÉRATION VARIABLE.

Le point d'étape 2023 de la feuille de route « développement durable » du groupe montre que nous sommes en bonne voie pour réaliser nos objectifs 2030 (voir page 21), avec un taux de réalisation moyen de 104,1 %.

Montant de la prime = 25 272 €.

3. CRITÈRES MANAGÉRIAUX INDIVIDUELS : 18,4 % DE LA RÉMUNÉRATION VARIABLE.

Le Conseil a validé une atteinte à 90 % soit 22 231 € au titre de l'année 2023.

Critère 1 : Communication financière et qualité du dialogue avec les parties prenantes (collaborateurs, actionnaires individuels, investisseurs, agences de notation...), conformité (RGPD, anti-corruption, réglementation boursière).

Le Conseil souligne le gros travail de communication réalisé auprès des parties prenantes (collaborateurs, actionnaires individuels, investisseurs, agences de notation, fournisseurs...).

En particulier :

- Auprès des actionnaires individuels représentant 41,1 % du capital qui reçoivent notamment les lettres aux actionnaires, le DEU, une invitation pour se rendre au salon Investir Day où Thermador y a un stand, une invitation à l'AG dès une action détenue.
- Auprès des investisseurs institutionnels avec la participation à des salons, road shows et visioconférences ad hoc.

• Un investissement important de Patricia Mavigner et son équipe sur la conformité liée aux réglementations RSE (anti-corruption, achats responsables).

• Les échanges avec les agences de conseil en vote (proxy-advisers) ont été approfondis cette année.

• Gros investissement pour la mise en place du PERECOL (Plan d'Épargne Retraite d'Entreprise Collectif).

Critère 2 : Efficacité, sécurisation des systèmes d'information du Groupe, poursuite de la transformation digitale dans le respect du schéma directeur, gestion de la SCI Thely.

• Pour 2023, le Conseil souligne le suivi d'un certain nombre de projets initiés en 2022 : la logistique chez FGinox, la réalisation de la fusion Dipra-Rousseau, les mesures prises pour accroître la sécurité IT (aucun incident majeur pendant l'année). Le Conseil note encore des retards liés notamment à la priorité donnée au changement d'ERP Édouard Rousseau et à la création d'ODREA. Le Conseil observe un glissement de timing dans les réalisations du fait de la diversité des sujets et de la complexité des projets. La mise en place du comité de pilotage contribuera à l'amélioration de ce point.

• Mise en place d'une nouvelle organisation SI qui a permis la formation, la montée en compétence des équipes ainsi que la stabilité des talents.

• Le Conseil note également les résultats de la SCI Thely qui prennent en compte l'impact de la non-augmentation des loyers pour les filiales à hauteur de 557 k€. L'année 2023 a été chargée en réalisations liées à la transition énergétique et environnementale. Le recrutement d'un responsable pour Thely a fluidifié la prise en charge de ces sujets.

Les différentes composantes de la partie variable de la rémunération conduisent à un montant total de 120 640 €.

Comme le résultat opérationnel à périmètre constant n'augmente pas par rapport à 2022, le montant total de la part variable est ramené au montant de la partie variable versé en 2022, soit 119 900 €.

Grille d'interpolation de la rémunération variable 2023 de Patricia Mavigner

INDICATEURS FINANCIERS (QUANTITATIF)

Pourcentage du résultat opérationnel

| GRILLE D'INTERPOLATION | | | |
|------------------------------|-----|----------|----------|
| | MIN | CIBLE | MAX |
| En % de la rémunération fixe | 0 % | 46,8 % | 60,0 % |
| Montant | 0 € | 74 103 € | 95 004 € |
| Valeur de l'indicateur | 0 % | 100 % | 128 % |
| | | | 99 % |

INDICATEURS DÉVELOPPEMENT DURABLE (QUANTITATIF)

Taux d'atteinte de la feuille de route développement durable (calculé sur un index relatif aux chiffres clés extra-financiers. Page 21 DEU 2023)

| | MIN | CIBLE | MAX | RÉALISÉ |
|------------------------------|------|----------|----------|----------|
| En % de la rémunération fixe | 0 % | 15,6 % | 20,0 % | 16,0 % |
| Montant | 0 € | 24 701 € | 31 668 € | 25 272 € |
| Valeur de l'indicateur | 80 % | 100 % | 150 % | 104,1 % |

INDICATEURS MANAGÉRIAUX (QUALITATIF)

Communication financière, qualité du dialogue (collaborateurs, actionnaires individuels, investisseurs, agence de notation...), conformité (RGPD, anti-corruption, réglementation boursière)

| | MIN | CIBLE | MAX | RÉALISÉ |
|------------------------------|-----|----------|----------|----------|
| En % de la rémunération fixe | 0 % | 7,8 % | 10,0 % | 7,8 % |
| Montant | 0 € | 12 351 € | 15 834 € | 12 351 € |
| Valeur de l'indicateur | 0 % | 100 % | 128 % | 100 % |

Efficacité, sécurisation des systèmes d'information du groupe, poursuite de la transformation digitale au respect du schéma directeur, gestion de SCI Thely

| | MIN | CIBLE | MAX | RÉALISÉ |
|------------------------------|-----|----------|----------|---------|
| En % de la rémunération fixe | 0 % | 7,8 % | 10,0 % | 6,2 % |
| Montant | 0 € | 12 351 € | 15 834 € | 9 880 € |
| Valeur de l'indicateur | 0 % | 100 % | 128 % | 80 % |

SOUS-TOTAL INDICATEURS MANAGÉRIAUX (QUALITATIF)

| | MIN | CIBLE | MAX | RÉALISÉ |
|------------------------------|-----|----------|----------|----------|
| En % de la rémunération fixe | 0 % | 15,6 % | 20,0 % | 14,0 % |
| Montant | 0 € | 24 701 € | 31 668 € | 22 231 € |
| Valeur de l'indicateur | 0 % | 100 % | 128 % | 90 % |

TOTAL

| | MIN | CIBLE | MAX | RÉALISÉ |
|---|-----|-----------|-----------|-----------|
| Total variable en % de la rémunération fixe | 0 % | 78 % | 100 % | 76 % |
| Montant | 0 € | 123 505 € | 158 340 € | 120 640 € |

Plafond : comme le résultat opérationnel à périmètre constant n'augmente pas par rapport à 2022, 119 900 € le montant total de la partie variable est ramené au montant de la partie variable versé en 2022 :

2. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Rémunération variable 2023 pour le Directeur Général Délégué Lionel Monroe :

Lionel Monroe ne bénéficie pas de rémunération variable au titre de sa fonction de Directeur Général Délégué de Thermador Groupe. En 2023, Thermador Groupe l'a rémunéré directement, à hauteur de 40 950 €, pour la part de sa rémunération fixe annuelle correspondant à son mandat de Directeur Général Délégué de Thermador Groupe.

Au titre de son mandat de D.G. de Syveco, la partie fixe s'élève à 122 850 € sur l'année 2023. Sa rémunération variable est rattachée et attribuée au titre de ce mandat. Sur l'année 2023, la partie variable s'élève à 80 k€. Elle est basée sur un critère quantitatif et sur des critères qualitatifs. Elle ne peut en aucun cas dépasser la partie fixe du salaire. Elle était de 75 k€ en 2022.

1. CRITÈRE QUANTITATIF :

Il est fonction du résultat avant impôts de Syveco : 6 094 k€ (page 123).

Si résultat avant IS < 2M € : 2 % du résultat avant IS.

Si résultat avant IS > 2M € : 0,4 % du résultat avant IS + 23 k€.

Le calcul donne donc : $0,004 \times 6 094 \text{ k€} + 23 \text{ k€} = 47,4 \text{ k€}$.

2. CRITÈRES QUALITATIFS :

32,6 k€ au titre de l'année 2023 (32 k€ en 2022) sur un maximum possible de 34 k€.

Les critères qualitatifs figurent dans la fiche de mission des dirigeants de filiales, établie préalablement et précisément : Communication au sein de la société dirigée et au sein du groupe, ressources humaines, protection de l'environnement, objectifs et stratégies, relations clients, relations fournisseurs, conformité et reporting des indicateurs financiers et extra-financiers.

Grille d'interpolation de la rémunération variable 2023 de Lionel Monroe

INDICATEURS FINANCIERS (QUANTITATIF)

Pourcentage du résultat net avant IS

GRILLE D'INTERPOLATION

| | MIN | CIBLE | MAX | RÉALISÉ |
|------------------------------|-----|----------|----------|----------|
| En % de la rémunération fixe | 0 % | 37,5 % | 72,3 % | 38,6 % |
| Montant | 0 € | 46 065 € | 88 850 € | 47 376 € |
| Valeur de l'indicateur | 0 % | 100 % | 193 % | 103 % |

INDICATEURS MANAGÉRIAUX (QUALITATIF)

Critères issus de la fiche de mission des dirigeants de filiale : communication au sein de la société dirigée et au sein du groupe, ressources humaines, protection de l'environnement, objectifs et stratégies, relations clients, relations fournisseurs, conformité et reporting des indicateurs financiers et extra-financiers.

| | | | | |
|--|------------|-----------------|------------------|-----------------|
| En % de la rémunération fixe | 0 % | 23,5 % | 27,7 % | 26,6 % |
| Montant | 0 € | 28 900 € | 34 000 € | 32 624 € |
| Valeur de l'indicateur | 0 % | 85 % | 100 % | 96 % |
| TOTAL variable en % de la rémunération fixe | 0 % | 61 % | 100 % | 65 % |
| Montant | 0 € | 74 965 € | 122 850 € | 80 000 € |

Plafond : la partie variable du salaire ne peut pas dépasser la partie fixe : 122 850 €

TOTAL

2. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

2.7

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

2.7.2 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX GUILLAUME ROBIN ET PATRICIA MAVIGNER AU TITRE DE L'EXERCICE 2024

Sur la proposition du comité des rémunérations et des nominations, le Conseil d'Administration souhaite maintenir la structure de la rémunération de l'exercice précédent pour les dirigeants mandataires sociaux Guillaume Robin et Patricia Mavigner.

Ainsi, la structure de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux Guillaume Robin et Patricia Mavigner en 2024 serait comme suit :

Partie fixe : augmentation de 1,6 %, soit 220 870 € pour Guillaume Robin, augmentation de 3,4 % soit 163 670 € pour Patricia Mavigner.

Partie variable : plafonnée à 100 % de la rémunération annuelle, son augmentation ne peut excéder l'augmentation du résultat opérationnel consolidé à périmètre constant.

Ainsi la répartition des critères pour Guillaume Robin et Patricia Mavigner serait la suivante :

- ❖ Part économique, quantifiable, établie par rapport aux principaux objectifs financiers de Thermador Groupe, à savoir le résultat opérationnel consolidé à périmètre constant : 60 % de la rémunération annuelle variable totale.
- ❖ Part développement durable quantifiable, établie par référence à des objectifs de Thermador Groupe (objectifs extra-financiers quantitatifs) : 20 % de la rémunération variable totale.
- ❖ Part managériale individuelle, déterminée en fonction d'objectifs annuels spécifiques détaillés (objectifs extra-financiers qualitatifs) : 20 % de la rémunération variable totale.
- ❖ **Actions gratuites** : si la résolution n°18 est adoptée et si les conditions d'attribution énoncées dans cette résolution sont validées par le conseil d'administration, Patricia Mavigner pourrait bénéficier au maximum de 350 actions gratuites en avril 2027.

Le poids des critères quantifiables est de 80 %.

Le Conseil souligne qu'il souhaite proposer un système qui corresponde aux attentes de transparence et de quantification

exprimées par les parties prenantes. Ainsi, les objectifs attendus liés aux indicateurs extra-financiers peuvent rester confidentiels *ex ante* et seront révélés *ex post*. Une grille d'interpolation est créée afin que les paliers pour les différents indicateurs soient connus et chiffrés.

1. CRITÈRE ÉCONOMIQUE :

Pour Guillaume Robin et Patricia Mavigner : 60 % de la rémunération annuelle variable totale. Comme en 2023, c'est un pourcentage du résultat opérationnel consolidé (voir calcul *ex post* page 40).

2. CRITÈRE « DÉVELOPPEMENT DURABLE » (CRITÈRE EXTRA-FINANCIER QUANTITATIF) :

Pour Guillaume Robin et Patricia Mavigner : 20 % de la rémunération annuelle variable totale basés sur le taux d'atteinte de la feuille de route « développement durable » du groupe Thermador.

La feuille de route est constituée des critères clés extra-financiers quantifiables concernant la gouvernance, l'humain, l'environnement et le sociétal (DEU 2023 page 21).

3. CRITÈRES MANAGÉRIAUX (CRITÈRES EXTRA FINANCIERS QUALITATIFS) :

Pour Guillaume Robin et Patricia Mavigner : 20 % de la rémunération annuelle variable totale.

Pour Guillaume Robin :

Critère 1 : énoncé, respect et mise en œuvre de la stratégie avec comme indicateurs : la poursuite de la transformation digitale du groupe, la qualité de l'arrimage des acquisitions déjà réalisées, les initiatives visant à promouvoir l'innovation et la position concurrentielle du Groupe.

Critère 2 : image-réputation de l'entreprise avec comme indicateur : la qualité du dialogue avec les parties prenantes (collaborateurs, actionnaires individuels, investisseurs, agences de notation, fournisseurs...).

Grille d'interpolation de la rémunération variable 2024 de Guillaume Robin

INDICATEURS FINANCIERS (QUANTITATIF)

Pourcentage du résultat opérationnel

| GRILLE D'INTERPOLATION | | |
|------------------------------|-------|----------|
| | MIN | CIBLE |
| | MAX | |
| En % de la rémunération fixe | 0 % | 42 % |
| Montant | 0 € | 92 765 € |
| Valeur de l'indicateur | 0 % | 100 % |
| | 143 % | |

INDICATEURS DÉVELOPPEMENT DURABLE (QUANTITATIF)

Taux d'atteinte de la feuille de route développement durable (calculée sur un index relatif aux chiffres clés extra-financiers, p. 21 DEU 2023)

| | | | |
|------------------------------|------|----------|----------|
| En % de la rémunération fixe | 0 % | 14 % | 20 % |
| Montant | 0 € | 30 922 € | 44 174 € |
| Valeur de l'indicateur | 80 % | 100 % | 150 % |

INDICATEURS MANAGÉRIAUX (QUALITATIF)

Énoncé, respect et mise en œuvre de la stratégie (Transformation digitale, innovation/position concurrentielle, intégration acquisitions)

| | | | |
|------------------------------|-----|----------|----------|
| En % de la rémunération fixe | 0 % | 7 % | 10 % |
| Montant | 0 € | 15 461 € | 22 087 € |
| Valeur de l'indicateur | 0 % | 100 % | 143 % |

Image-réputation de l'entreprise /dialogue avec les parties prenantes

| | | | |
|------------------------------|-----|----------|----------|
| En % de la rémunération fixe | 0 % | 7 % | 10 % |
| Montant | 0 € | 15 461 € | 22 087 € |
| Valeur de l'indicateur | 0 % | 100 % | 143 % |

SOUS-TOTAL INDICATEURS MANAGÉRIAUX (QUALITATIF)

| | | | |
|------------------------------|-----|----------|----------|
| En % de la rémunération fixe | 0 % | 14 % | 20 % |
| Montant | 0 € | 30 922 € | 44 174 € |
| Valeur de l'indicateur | 0 % | 100 % | 143 % |

TOTAL

| | | | |
|---|-----|-----------|-----------|
| Total variable en % de la rémunération fixe | 0 % | 70 % | 100 % |
| Montant | 0 € | 154 609 € | 220 870 € |

2. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Pour Patricia Mavigner :

Critère 1 : communication financière, qualité du dialogue (collaborateurs, actionnaires individuels, investisseurs, agences de notation...), conformité (RGPD, anti-corruption, réglementation boursière).

Critère 2 : efficacité, sécurisation des systèmes d'information du Groupe, poursuite de la transformation digitale dans le respect du schéma directeur informatique, gestion de la SCI Thely.

Grille d'interpolation de la rémunération variable 2024 de Patricia Mavigner

| GRILLE D'INTERPOLATION | | | |
|--|---|-------|-----------|
| | MIN | CIBLE | MAX |
| INDICATEURS FINANCIERS (QUANTITATIF) | | | |
| Pourcentage du résultat opérationnel | En % de la rémunération fixe | 0 % | 46,8 % |
| | Montant | 0 € | 76 598 € |
| | Valeur de l'indicateur | 0 % | 100 % |
| INDICATEURS DÉVELOPPEMENT DURABLE (QUANTITATIF) | | | |
| Taux d'atteinte de la feuille de route développement durable (calculé sur un index relatif aux chiffres clés extra-financiers. Page 21 DEU 2023) | En % de la rémunération fixe | 0 % | 15,6 % |
| | Montant | 0 € | 25 533 € |
| | Valeur de l'indicateur | 80 % | 100 % |
| INDICATEURS MANAGÉRIAUX (QUALITATIF) | | | |
| Communication financière, qualité du dialogue (collaborateurs, actionnaires individuels, investisseurs, agence de notation...), conformité (RGPD, anti-corruption, réglementation boursière) | En % de la rémunération fixe | 0 % | 7,8 % |
| | Montant | 0 € | 12 766 € |
| | Valeur de l'indicateur | 0 % | 100 % |
| Efficacité, sécurisation des systèmes d'information du groupe, poursuite de la transformation digitale au respect du schéma directeur, gestion de SCI Thely | En % de la rémunération fixe | 0 % | 7,8 % |
| | Montant | 0 € | 12 766 € |
| | Valeur de l'indicateur | 0 % | 100 % |
| SOUS-TOTAL INDICATEURS MANAGÉRIAUX (QUALITATIF) | | | |
| | En % de la rémunération fixe | 0 % | 15,6 % |
| | Montant | 0 € | 25 533 € |
| | Valeur de l'indicateur | 0 % | 100 % |
| TOTAL | Total variable en % de la rémunération fixe | 0 % | 78 % |
| | Montant | 0 € | 127 663 € |
| | | | 163 670 € |

2.7.3. RÉMUNÉRATION DU DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL LIONEL MONROE AU TITRE DE L'EXERCICE 2024

En 2024, Thermador Groupe rémunérera Lionel Monroe directement, à hauteur de 41 795 €, pour la part de sa rémunération fixe annuelle correspondant à son mandat de Directeur Général Délégué de Thermador Groupe. Il ne bénéficiera pas de rémunération variable au titre de ce mandat.

Au titre de son mandat de D.G. de Syveco, la partie fixe s'élève à 125 385 € sur l'année 2024 (+1,2 % versus 2023).

Sa rémunération variable est rattachée et attribuée au titre de son mandat de D.G. de Syveco. Elle ne peut en aucun cas dépasser la partie fixe du salaire (125 385 €). Elle est basée sur des indicateurs quantitatifs à savoir, le résultat opérationnel et le taux d'atteinte de la feuille de route des objectifs de développement durable de Syveco, et sur les autres critères managériaux qualitatifs issus de la fiche de mission des dirigeants de filiale.

1. CRITÈRE QUANTITATIF :

C'est fonction du résultat opérationnel de Syveco en 2024 :

Si résultat avant IS < 2 M€ : 2 % du résultat avant IS.

Si résultat avant IS > 2 M€ : 0,4 % du résultat avant IS + 33 k€.

2. DÉVELOPPEMENT DURABLE :

Un maximum de 18 k€, fonction de la contribution de Syveco aux objectifs du groupe en matière de développement durable.

3. CRITÈRES QUALITATIFS :

Un maximum de 10 k€ si les grandes thématiques de la fiche de mission des dirigeants de filiales sont convenablement traitées : climat social, objectifs et stratégies, relations clients, relations fournisseurs, conformité et reporting des indicateurs financiers et extra-financiers.

Grille d'interpolation de la rémunération variable 2024 de Lionel Monroe

| GRILLE D'INTERPOLATION | | | |
|--|---|-------|-----------|
| | MIN | CIBLE | MAX |
| INDICATEURS FINANCIERS (QUANTITATIF) | | | |
| Pourcentage du résultat net avant IS | En % de la rémunération fixe | 0 % | 47,1 % |
| | Montant | 0 € | 59 000 € |
| | Valeur de l'indicateur | 0 % | 165 % |
| INDICATEUR DÉVELOPPEMENT DURABLE (QUANTITATIF) | | | |
| Taux d'atteinte 2024 de la feuille de route développement durable (calculé sur un index relatif aux chiffres clés extra-financiers, p. 21 DEU 2023) | En % de la rémunération fixe | 0 % | 12,9 % |
| | Montant | 0 € | 16 200 € |
| | Valeur de l'indicateur | 60 % | 90 % |
| INDICATEURS MANAGÉRIAUX (QUALITATIF) | | | |
| Critères issus de la fiche de mission des dirigeants de filiale : communication au sein de la société dirigée et au sein du groupe, objectifs et stratégies, relations clients, relations fournisseurs, conformité et reporting des indicateurs financiers et extra-financiers | En % de la rémunération fixe | 0 % | 7,2 % |
| | Montant | 0 € | 9 000 € |
| | Valeur de l'indicateur | 0 % | 90 % |
| TOTAL | Total variable en % de la rémunération fixe | 0 % | 67,2 % |
| | Montant | 0 € | 84 200 € |
| | | | 125 385 € |

2. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

2.7

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

2.7.4. RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX DES FILIALES COMMERCIALES AU TITRE DE L'EXERCICE 2024

Par souci de cohérence, le calcul de leurs rémunérations variables adopte les mêmes principes que pour Lionel Monroe. Elles sont basées sur un critère quantitatif et sur des critères qualitatifs et ne peuvent en aucun cas dépasser les parties fixes des salaires.

1. CRITÈRE QUANTITATIF :

C'est fonction du résultat opérationnel de la filiale.

Si résultat avant IS < 2 M€ : 2 % du résultat avant IS.

Si résultat avant IS > 2 M€ : 0,4 % du résultat avant IS + 33 k€.

2. DÉVELOPPEMENT DURABLE :

Un maximum de 18 k€, fonction de la contribution de la filiale aux objectifs du groupe en matière de développement durable.

3. CRITÈRES QUALITATIFS :

Un maximum de 10 k€ si les grandes thématiques de la fiche de mission des dirigeants de filiales sont convenablement traitées : climat social, objectifs et stratégies, relations clients, relations fournisseurs, conformité et reporting des indicateurs financiers et extra-financiers.

2.7.5 - TABLEAU DES RÉMUNÉRATIONS

Les rémunérations correspondent à un mandat social.

Valeurs en milliers d'euros

| ADMINISTRATEURS OPÉRATIONNELS P.-D.G. ET D.G. DÉLÉGUÉS | Taux d'assiduité | RÉMUNÉRATIONS FIXES ET VARIABLES (dues/versées et à verser selon décision de l'Assemblée Générale du 02/04/2024) | | | | | | | | | |
|--|---------------------|---|----------------|--------------|--------------------------|--------------|--------------|-----------------------------|----------------|----------------|------|
| | | Partie fixe annuelle | | | Partie variable annuelle | | | Total rémunération annuelle | | | |
| | | 2023 | 2023 | 2022 | 2021 | 2023 | 2022 | 2021 | 2023 | 2022 | 2021 |
| Philippe Bories, Administrateur, Président de Mecafer et de Domac | 100 % | 180,9 | 173,0 | 168,0 | 44,0 | 30,0 | 37,0 | 224,9 | 203,0 | 205,0 | |
| Jérôme Chabaudie, Administrateur, D.G. d'Aello | 100 % | 163,8 | 156,7 | 152,1 | 45,0 | 51,0 | 56,6 | 208,8 | 207,7 | 208,7 | |
| Patricia Mavigner, secrétaire du Conseil d'Administration, D.G. déléguée depuis le 1 ^{er} mai 2016 et invitée permanente du comité du développement durable | 100 % | 158,3 | 151,3 | 146,9 | 119,9 | 119,9 | 114,3 | 278,2 | 271,2 | 261,2 | |
| Lionel Monroe, Administrateur, membre du comité d'audit et D.G. délégué | | | | | | | | | | | |
| - Rémunération en tant que D.G. de Syvec | | 122,9 | 117,5 | 119,8 | 80,0 | 75,0 | 73,0 | 202,9 | 192,5 | 192,8 | |
| - Rémunération en tant que D.G. Délégué de Thermador Groupe | 100 % | 40,9 | 39,2 | 32,3 | | | | 40,9 | 39,2 | 32,3 | |
| Guillaume Robin, P.-D.G. | 100 % | 217,5 | 207,9 | 201,8 | 146,8 | 146,8 | 139,9 | 364,3 | 354,7 | 341,7 | |
| Sous-total | | 884,3 | 845,6 | 820,9 | 435,7 | 422,7 | 420,8 | 1 320,0 | 1 268,3 | 1 241,7 | |
| ADMINISTRATEURS EXTÉRIEURS | | RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES (dues et versées) | | | | | | | | | |
| Janis Rentrop, membre indépendant du comité des rémunérations et des nominations | 100 % | 27,7 | 26,5 | 19,3 | | | | 27,7 | 26,5 | 19,3 | |
| ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS | | RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES (dues et versées) | | | | | | | | | |
| Veronique Bouscayrol, membre indépendante du comité d'audit | 60 % | 12,7 | | | | | | 12,7 | | | |
| Karine Gaudin, Présidente et membre indépendante du comité d'audit jusqu'au 3 avril 2023 | 100 % | 8,1 | 26,5 | 19,3 | | | | 8,1 | 26,5 | 19,3 | |
| Caroline Meignen, membre indépendante du comité des rémunérations et des nominations | 100 % | 30,1 | 28,2 | 20,9 | | | | 30,1 | 28,2 | 20,9 | |
| Laurence Paganini, Présidente et membre indépendante du comité des rémunérations et des nominations, membre indépendante du comité du développement durable | 100 % | 39,3 | 33,2 | 25,7 | | | | 39,3 | 33,2 | 25,7 | |
| Olivier V. de la Clergerie, Président et membre indépendant du comité d'audit membre indépendant du comité du développement durable | 100 % | 32,4 | 33,2 | 25,7 | | | | 32,4 | 33,2 | 25,7 | |
| Mathilde Yagoubi, Présidente et membre indépendante du comité du développement durable | 85,7 % | 25,4 | 26,5 | 20,1 | | | | 25,4 | 26,5 | 20,1 | |
| Sous-total | | 175,7 | 174,1 | 131,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 175,7 | 174,1 | 131,0 | |
| TOTAL | | 1 060,0 | 1 019,7 | 951,9 | 435,7 | 422,7 | 420,8 | 1 495,7 | 1 442,4 | 1 372,7 | |

2. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Rémunérations des administrateurs opérationnels, P-D.G. et D.G. délégués :

Philippe Bories, Président de Mecafer et de Domac, a été nommé administrateur lors de l'Assemblée Générale du 4 avril 2022 pour une durée de mandat de deux ans. Il bénéficie d'un véhicule de fonction du fait de l'éloignement des deux filiales dont il est Président. Le montant annuel de cet avantage est de 6 180 €. Sa rémunération variable est basée sur le résultat opérationnel de Mecafer et de Domac se rapportant à son poste de Président de Mecafer et de Domac. En conséquence elle n'est pas soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale du 2 avril 2024. Elle a été versée au 31 décembre 2023.

Jérôme Chabaudie, D.G. d'Aello, a été nommé administrateur lors de l'Assemblée Générale du 4 avril 2023 pour une durée de mandat de deux ans. Sa rémunération variable est basée sur le résultat opérationnel d'Aello se rapportant à son poste de D.G. d'Aello. En conséquence elle n'est pas soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale du 2 avril 2024. Elle a été versée au 31 décembre 2023.

Au titre de son mandat de Directeur Général d'Aello, Jérôme Chabaudie a bénéficié d'un plan d'actions gratuites en 2021. L'Assemblée Générale du 6 avril 2021 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder au rachat de 3 000 actions de la Société au maximum en vue de les attribuer gratuitement à certains membres du personnel salarié et des mandataires sociaux des sociétés Axelair et Aello. Le Conseil d'Administration du 29 juillet 2021 a déterminé les bénéficiaires ainsi que la période d'attribution et de conservation desdites actions. Jérôme Chabaudie bénéficiait dans le cadre de ce plan d'un droit d'attribution correspondant à 519 actions valorisées au cours de 91,80 €. Lors du Conseil d'Administration du 27 juillet 2023, 2 864 actions ont été attribuées définitivement aux salariés et aux mandataires sociaux des sociétés Axelair et Aello. Jérôme Chabaudie s'est vu attribuer 519 actions valorisées à un cours de 82,50 €, soit une valeur de 42 817,50 €.

Lionel Monroe a été nommé administrateur lors de l'Assemblée Générale du 6 avril 2021. Sa rémunération fixe au titre de son mandat de Directeur Général délégué de Thermador Groupe a été soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale du 4 avril 2022. La rémunération variable de Lionel Monroe est basée sur le résultat opérationnel de Syvec se rapportant à son poste de Directeur Général de Syvec uniquement. En conséquence elle n'est pas soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale du 2 avril 2024. Elle est due au 31 décembre 2023 et sera versée en janvier 2024. En revanche, l'Assemblée Générale du 2 avril 2024 sera amenée à se prononcer sur l'approbation de la conduite de la politique de rémunération fixe pour Lionel Monroe et pour l'exercice 2024 telle présentée dans ce rapport au paragraphe 2.7.2.3.

La rémunération variable de Guillaume Robin et de Patricia Mavigner sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale du 2 avril 2024. En cas de vote positif de l'Assemblée Générale du 2 avril 2024, leur rémunération variable sera versée en avril 2024.

Il n'existe ni indemnités de départ ni indemnités d'arrivée pour les mandataires sociaux. Les mandataires sociaux ne bénéficient pas de régime de retraite spécifique. Ils ne bénéficient pas d'indemnités relatives à une clause de non-concurrence ni d'indemnités de rupture. Les mandataires sociaux bénéficient d'un abondement dans le cadre de notre plan d'épargne groupe au même titre que nos salariés. Pour 1 500 € versés, cet abondement brut est de 2 500 € au titre de 2023, de 2 400 € au titre de 2022 et de 2 100 € au titre de 2021.

Patricia Mavigner, Lionel Monroe et Guillaume Robin ont bénéficié du Forfait Mobilités Durables (FMD) en 2023 à hauteur respectivement de 656 €, 501,65 € et 656 €. La prime au titre du FMD récompense les salariés et mandataires sociaux qui ont utilisé des modes de transport doux (covoiturage, transports en commun, vélo) sur un nombre de trajets définis.

Les mandataires sociaux ne bénéficient d'aucun avantage en nature ni d'options et actions de performance à l'exception du plan d'actions gratuites et de l'avantage en nature présenté ci-dessus pour Jérôme Chabaudie.

2. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

2.7

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

2.7.6 - RATIO D'ÉQUITÉ

L'article 187 de la loi Pacte introduit la communication du ratio d'équité par les sociétés cotées dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise présenté à l'Assemblée Générale annuelle par le Conseil d'Administration. Il s'agit du ratio d'équité entre le niveau de la rémunération des dirigeants mis au regard de la rémunération moyenne des salariés à temps plein de la société et du ratio d'équité entre le niveau de la rémunération des dirigeants mis au regard de la rémunération médiane des salariés à temps plein de la société et des mandataires sociaux et son évolution au cours des cinq derniers exercices.

Nous présentons ici le ratio d'équité entre le niveau de rémunération du Président-Directeur Général et des deux Directeurs Généraux Délégués de Thermador Groupe et les rémunérations moyenne et médiane des salariés de la société Thermador Groupe, holding du groupe Thermador.

Les rémunérations retenues pour le calcul du ratio correspondent aux rémunérations dues au titre de l'exercice, telles que présentées page 46.

Ratio pour la société Thermador Groupe (tête de groupe), en comparaison avec la rémunération moyenne

| | RAPPEL RÉMUNÉRATION 2023 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 |
|--|-----------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| RÉMUNÉRATION MOYENNE RETENUE (EN MILLIERS D'EUROS) | | 70,4 | 67,6 | 68,7 | 71,4 | 69,5 |
| Guillaume Robin, Président-Directeur Général de Thermador Groupe | 364,3 | 5,17 | 5,24 | 4,98 | 4,36 | 4,43 |
| Patricia Mavigner, Directrice Générale Déléguée de Thermador Groupe depuis le 1 ^{er} mai 2016 | 278,2 | 3,95 | 4,01 | 3,80 | 3,32 | 3,34 |
| Lionel Monroe, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe depuis le 1 ^{er} avril 2021 | 243,8 | 3,46 | 3,39 | 3,28 | - | - |
| Jean François Bonnefond, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe du 1 ^{er} avril 2016 au 31 mars 2021 | - | - | - | - | 3,98 | 4,00 |

Ratio pour la société Thermador Groupe (tête de groupe), en comparaison avec la rémunération médiane

| | RAPPEL RÉMUNÉRATION 2023 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 |
|--|-----------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| RÉMUNÉRATION MÉDIANE RETENUE (EN MILLIERS D'EUROS) | | 61,0 | 56,1 | 56,8 | 66,5 | 65,1 |
| Guillaume Robin, Président-Directeur Général de Thermador Groupe | 364,3 | 5,97 | 6,32 | 6,02 | 4,68 | 4,72 |
| Patricia Mavigner, Directrice Générale Déléguée de Thermador Groupe depuis le 1 ^{er} mai 2016 | 278,2 | 4,56 | 4,83 | 4,60 | 3,56 | 3,56 |
| Lionel Monroe, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe depuis le 1 ^{er} avril 2021 | 243,8 | 4,00 | 4,09 | 3,96 | - | - |
| Jean François Bonnefond, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe du 1 ^{er} avril 2016 au 31 mars 2021 | - | - | - | - | 4,27 | 4,27 |

Indicateurs de performance de la société

| | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 |
|---|---------|----------|----------|----------------|--------|
| Résultat opérationnel consolidé - Thermador Groupe | 80 841 | 79 592 | 73 201 | 51 411 | 47 821 |
| Résultat opérationnel à périmètre constant consolidé - Thermador Groupe | 78 557 | 78 676 | 72 621 | 50 638 | 46 946 |
| Résultat opérationnel - Syveco | 6 105 | 5 371 | 4 831 | 3 460 | 3 614 |
| Taux d'atteinte de la feuille de route développement durable | 104,1 % | 118,70 % | 104,70 % | non disponible | |

Le taux d'atteinte de la feuille de route n'est pas disponible avant 2021 car celle-ci n'avait pas encore été mise en place.

2. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Ratio d'équité entre le niveau de rémunération du Président-Directeur Général, des deux Directeurs Généraux Délégués de Thermador Groupe et les rémunérations moyenne et médiane de l'ensemble des salariés du groupe Thermador à l'exception de ces trois dirigeants :

Ratios pour l'ensemble du groupe Thermador

| | RAPPEL RÉMUNÉRATION 2023 | 2023 | | 2022 | | 2021 | | 2020 | | 2019 | |
|--|--------------------------------|---------------|----------------|---------------|----------------|---------------|----------------|---------------|----------------|---------------|----------------|
| | | salaire moyen | salaire médian |
| RÉMUNÉRATION MOYENNE ET MÉDIANE RETENUE (EN MILLIERS D'EUROS) | | 54,7 | 45,0 | 52,9 | 44,0 | 50,2 | 41,0 | 49,2 | 41,0 | 49,1 | 41,2 |
| Guillaume Robin, Président-Directeur Général de Thermador Groupe | 364,3 | 6,66 | 8,10 | 6,70 | 8,07 | 6,81 | 8,32 | 6,33 | 7,59 | 6,26 | 7,47 |
| Patricia Mavigner, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe depuis le 1 ^{er} mai 2016 | 278,2 | 5,09 | 6,19 | 5,12 | 6,17 | 5,20 | 6,36 | 4,81 | 5,77 | 4,73 | 5,64 |
| Lionel Monroe, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe depuis le 1 ^{er} avril 2021 | 243,8 | 4,46 | 5,42 | 4,34 | 5,23 | 4,48 | 5,48 | - | - | - | - |
| Jean François Bonnefond, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe du 1 ^{er} avril 2016 au 31 mars 2021 | - | - | - | - | - | - | - | 5,77 | 6,92 | 5,67 | 6,76 |

Ces rémunérations moyennes et médianes ont été calculées sur la base des salaires équivalent temps plein de l'ensemble des salariés français du groupe Thermador, à l'exception de Thermacome et Distrilabo en 2019. L'effectif pris en compte est le même que pour le calcul de l'index de l'égalité professionnel, c'est-à-dire que les apprentis, titulaires d'un contrat de professionnalisation, ainsi que les salariés absents plus de la moitié l'année sont exclus de ce calcul.

Ratios par rapport au SMIC moyen annuel

| | RAPPEL RÉMUNÉRATION 2023 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 |
|--|-----------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| RÉMUNÉRATION ANNUELLE AU SMIC RETENUE (EN MILLIERS D'EUROS) | | 20,8 | 19,7 | 18,8 | 18,5 | 18,3 |
| Guillaume Robin, Président-Directeur Général de Thermador Groupe | 364,3 | 17,50 | 17,96 | 18,21 | 16,86 | 16,85 |
| Patricia Mavigner, Directrice Générale Déléguée de Thermador Groupe depuis le 1 ^{er} mai 2016 | 278,2 | 13,37 | 13,73 | 13,92 | 12,81 | 12,72 |
| Lionel Monroe, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe depuis le 1 ^{er} avril 2021 | 243,8 | 11,71 | 11,63 | 12,00 | - | - |
| Jean François Bonnefond, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe du 1 ^{er} avril 2016 au 31 mars 2021 | - | - | - | - | 15,38 | 15,24 |

Ratio d'équité entre le niveau de rémunération du Président-Directeur Général, des deux Directeurs Généraux Délégués de Thermador Groupe et le SMIC annuel moyen 2023 (12 mois de 151,67h à 11,44 € soit 20 815 €).

2.7.7 - RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES (anciennement jetons de présence)

Les administrateurs mandataires sociaux et dirigeants ainsi que les administrateurs salariés ne perçoivent pas de rémunérations allouées.

En 2023, les administrateurs indépendants et extérieurs ont perçu 2 312 € par séance du Conseil et des différents comités sous réserve de leur présence. Les montants dus et versés des rémunérations allouées sont mentionnés page 46. Le taux d'assiduité a atteint 95,2 %.

En plus du temps passé pour les Conseils, ils ont mené quelques missions ponctuelles, étudié mensuellement les rapports détaillés de toutes les filiales et assisté à la présentation annuelle des projets afin de rester très concrètement connectés aux réalités de nos entreprises.

L'Assemblée Générale du 3 avril 2023 a voté un montant global annuel maximum de 190 000 € de rémunérations allouées.

Une revalorisation des rémunérations allouées en ligne avec celle des rémunérations fixes des dirigeants mandataires sociaux du groupe Thermador nous conduira à demander à l'Assemblée Générale une augmentation de ce montant pour le porter à 220 000 € (voir la résolution n°13).

2. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

2.7

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

2.7.8 - PACTE D'ACTIONNAIRES

PACTE D'ACTIONNAIRES 2016-2026 :

Hervé Le Guillerm et Marylène Boyer sont partis à la retraite respectivement fin mars et fin avril 2016. Conformément aux engagements pris en 2008, ils ont revendu les 37 643 actions qu'ils détenaient dans le pacte d'actionnaires 2010-2020, avec une décote de 30 %. Ces titres ont été repris par 19 dirigeants et cadres du groupe pour 71 % et ont alimenté le PEE pour 29 %. Un nouveau pacte d'actionnaires sur 10 ans a été conclu dans le cadre de cette opération dans lequel les 19 signataires s'engagent à revendre leurs titres avec une décote de 30 % si'ils devaient quitter le groupe. À noter que dans le pacte 2010-2020 les signataires avaient l'obligation de réinvestir les dividendes, nets de fiscalité, ce qui n'est pas le cas pour le pacte 2016-2026.

| PACTE 2016-2026 | FILIALES | FONCTIONS | NOMBRE DE TITRES AU 05/04/2016 | NOMBRE DE TITRES* AU 09/05/2018 |
|----------------------------|------------------|------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|
| Christophe Arquilliére | Sferaco | Directeur Général | 2 662 | 5 324 |
| Arlette Berliocchi | Opaline | Directrice Générale | 532 | 1 064 |
| Nicolas Billiard | Sferaco | Directeur Achats | 887 | 1 774 |
| Philippe Bories | Mecafer | Président | 355 | 710 |
| Delphine Bourdin | Syvec | Directrice Administrative | 532 | 1 064 |
| Frank Bourgois | Jetly | Directeur Général | 1 420 | 2 840 |
| Loïc Brossat | Sectoriel | Directeur Commercial | 355 | 710 |
| Jérôme Chabaudie | Aello | Directeur Général | 3 994 | 7 988 |
| Charlotte Deguerry-Fraisse | Sferaco | Directrice Administrative | 2 662 | 5 324 |
| Isabelle Giraud | Mecafer | Directrice Administrative | 355 | 710 |
| Lionel Grès | Axelair | Président-Directeur Général | 2 183 | 4 366 |
| Cyrille Javault | Isocel | Directeur Commercial | 745 | 1 490 |
| Bertrand Kinche | Odrea | Directeur Commercial | 958 | 1 916 |
| Myriam Mathon | Aello | Directrice Achats Logistique | 532 | 1 064 |
| Patricia Mavigner | Thermador Groupe | Directrice Générale Déléguee | 3 550 | 7 100 |
| François Nanson | Jetly | Directeur Commercial | 355 | 710 |
| Jean-Philippe Paul | FGinox | Directeur Général | 2 662 | 5 324 |
| Yves Ruget | Thermador | Directeur Général | 1 420 | 2 840 |
| Frédéric Watine | Axelair | Directeur du développement | 710 | 1 420 |
| TOTAL | | | 26 869 | 53 738 |

* Intégrant la division du nominal de l'action par 2.

2.7.9 - DÉLÉGATIONS VALIDES POUR UNE ÉVENTUELLE AUGMENTATION DE CAPITAL

Une délégation est valide jusqu'au 4 juin 2024. Elle est consécutive à l'adoption de la dix-huitième résolution lors de l'Assemblée Générale du 4 avril 2022 et n'a pas été utilisée à ce jour.

2. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

2.7.10 - OPÉRATIONS RÉALISÉES SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ PAR LES ADMINISTRATEURS ET LES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF EN 2023

| DÉCLARANT | QUALITÉ | ACQUISITIONS | CESSIONS | ACTIONS GRATUITES | PRIX MOYEN D'ACHAT EN € | PRIX MOYEN DE VENTE EN € | PRIX DES ACTIONS GRATUITES EN € |
|-------------------------|--|--------------|----------|-------------------|-------------------------|--------------------------|---------------------------------|
| Christophe Arquillière | Membre du Comex D.G. de Sferaco | | 1 984 | | | 96,36 € | |
| Arlette Berliocchi | Membre du Comex D.G. d'Opaline | 249 | | | 80,50 € | | |
| Frank Bourgois | Membre du Comex D.G. de Jetly | 88 | | | 77,40 € | | |
| Véronique Bouscayrol | Membre du Conseil d'Administration | 10 | | | 98,70 € | | |
| Anne Sophie Bultey | D.G. de Distrilabo | 38 | | | 80,90 € | | |
| Jérôme Chabaudie | Membre du Comex D.G. d'Aello | | | 519 | | | 82,50 € |
| Olivier de la Clergerie | Membre du Conseil d'Administration | 900 | | | 93,15 € | | |
| Caroline Desplats | Membre du Comex Directrice du Développement Durable - Thermador Groupe | 20 | | | 88,35 € | | |
| Lionel Grès | Membre du Comex D.G. d'Axelair | 180 | | | 77,00 € | | |
| Lionel Grès | Membre du Comex D.G. d'Axelair | | | 519 | | | 82,50 € |
| Xavier Isaac | Membre du Comex D.G. de Sectoriel | | 3 268 | | | 90,36 € | |
| Florent Kieffer | D.G. de Thermacome | 100 | | | 97,25 € | | |
| Eric Mantione | Membre du Comex D.G. de PBtub | 275 | | | 87,07 € | | |
| Patricia Mavigner | Membre du Comex D.G. déléguée de Thermador Groupe | 387 | | | 87,45 € | | |
| Caroline Meignen | Membre du Conseil d'Administration | 70 | | | 79,18 € | | |
| Laurence Paganini | Membre du Conseil d'Administration | 200 | | | 78,50 € | | |
| Marylène Pattard | D.G. adjointe de Mecafer Domac | 26 | | | 92,53 € | | |
| Janis Rentrop | Membre du Conseil d'Administration | 230 | | | 82,49 € | | |
| Guillaume Robin | Membre du Conseil d'Administration | 879 | | | 89,21 € | | |
| Yves Ruget | Membre du Comex D.G. de Thermador | 1 185 | | | 95,20 € | | |
| Grégory Urpi | D.G. de DPI | 300 | | | 79,80 € | | |
| Mathilde Yagoubi | Membre du Conseil d'Administration | 3 | | | 96,20 € | | |

2.7.11 - ENGAGEMENTS VIS-À-VIS DES DIRIGEANTS

L'engagement de retraite concerne le versement d'une indemnité de départ à la retraite autorisée par le Conseil d'Administration du 19 décembre 2003. Cette indemnité est calculée de la même façon que celle versée à un cadre suivant les modalités de l'article 5 de l'avenant I de la convention collective du Commerce de gros et de la Métallurgie - Article 48. Au 31 décembre 2023, le montant de l'engagement correspondant à cette indemnité pour les administrateurs et mandataires sociaux est égal à 398 k€ : 124 k€ pour Guillaume Robin, 80 k€ pour Patricia Mavigner et 66 k€ pour Lionel Monroe, 106 k€ pour Philippe Bories et 22 k€ pour Jérôme Chabaudie. Aucune indemnité de départ en retraite n'a été versée aux dirigeants. Il n'existe pas d'engagement portant sur des indemnités de rupture au profit des dirigeants.

2.7.12 - MODALITÉ DE PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous invitons par courrier tous nos actionnaires à participer à l'Assemblée Générale, sur la base d'une procédure d'identification des actionnaires complète réalisée tous les ans le 30 novembre. Les modalités de participation sont décrites page 57 de ce rapport. Lors de l'Assemblée Générale du 4 avril 2016, nous avons adopté le principe d'une action, une voix.

2.7.13 - AUTRES INFORMATIONS

2.7.13.1 - Cessation du contrat de travail pour les mandataires sociaux.

Les mandataires sociaux dont le renouvellement du mandat ou la nomination sont proposés par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale du 2 avril 2024 ne sont pas liés par un contrat de travail. La recommandation relative à la cessation du contrat de travail lorsqu'un dirigeant devient mandataire social n'est pas applicable.

2.7.13.2 - Information sur les opérations conclues avec les membres des organes d'administration et de direction.

Les conventions soumises à autorisation sont celles décrites dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Les conventions courantes font l'objet d'une liste établie par la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et communiquée aux Commissaires aux Comptes conformément aux dispositions des articles L 225-39 et L 225-87 du Code de commerce.

2.7.13.3 - Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des organes d'administration et de direction.

Aucun prêt n'a été accordé ni aucune garantie donnée par la société en faveur des membres du Conseil d'Administration.

2.7.13.4 - Charges fiscalement non déductibles visées à l'article 39.4 du C.G.I.

Néant.

2. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

2.8

VIE BOURSIÈRE

L'action Thermador Groupe figure dans les indices CAC ALL SHARE et ENT PEA PME 150.

Nous sommes actuellement cotés sur le marché réglementé d'EURONEXT Paris dans le **compartiment B** et admis au **S.R.D.***

* Depuis 2008, nous sommes inclus dans le Service de Règlement Différé qui permet aux actionnaires de payer en fin de mois le montant de leurs transactions sur le titre Thermador. Rappelons que le compartiment B comprend les valeurs dont la capitalisation boursière est comprise entre 150 M€ et 1 000 M€.

L'action Thermador Groupe a été introduite en Bourse le 24 juin 1987 au cours de 240 francs français soit 2,99 € compte tenu du taux de conversion €/FF et des différentes distributions d'actions gratuites réalisées depuis cette date.

CHIFFRES CLÉS

Dividendes

Pour 2023, nous proposons un dividende de 2,08 € par action. Cela représente 32,8 % du résultat net consolidé. Sur la base du cours moyen de 2023 (85,75€), le rendement est de 2,43 %.

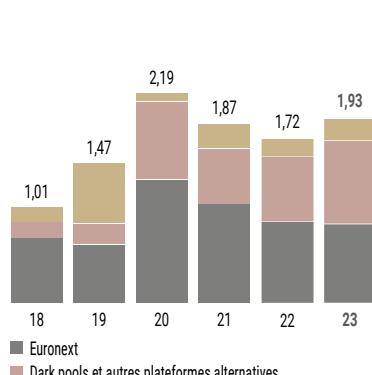
Volumes de transactions

Liquidité : l'importance du flottant (estimé par Euronext à 65 %) et du nombre d'actionnaires assure une bonne liquidité.

Les volumes d'échanges ont diminué de 11,9 % en 2023. En moyenne quotidienne, 7 594 titres Thermador Groupe se sont échangés, avec un maximum constaté durant le mois d'octobre.

Volumes de transactions en millions de titres

Source Bloomberg.



■ Euronext

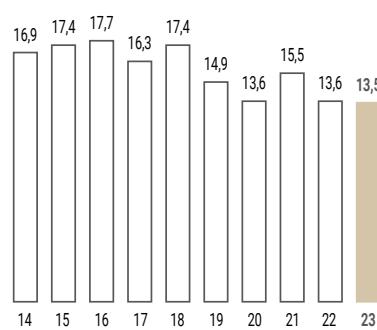
■ Dark pools et autres plateformes alternatives

■ OTC : plateformes d'échanges de gré à gré

PER en 2023

(PER calculé sur le cours moyen de l'année)

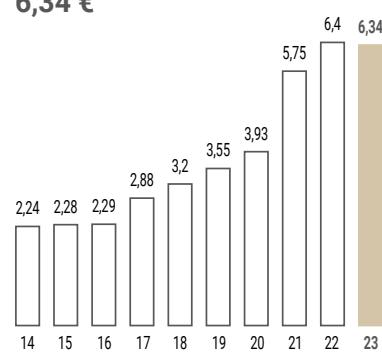
13,5



Résultat net consolidé par action** en 2023

(en euros, calculé sur 9 200 849 actions)

6,34 €



** Les données boursières sont ajustées pour tenir compte de la division du nominal par 2 mai 2018.

COTATION

Identification de l'action :

Thermador Groupe

Code ISIN :

FR0013333432

Code mnémonique :

THEP

Nombre d'actions :

9 200 849

Capital social :

36 803 396 €

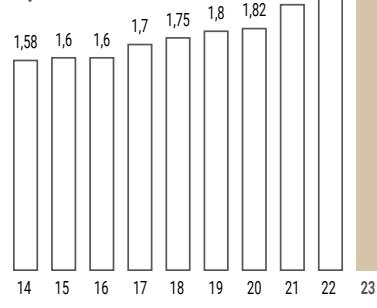
LEI :

969500SSIGMAGT008F11

Dividende net par action** en 2023

(en millions d'euros)

2,08 €

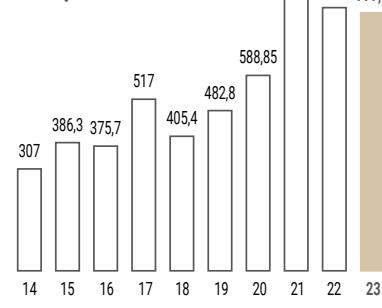


** Les données boursières sont ajustées pour tenir compte de la division du nominal par 2 mai 2018.

Capitalisation boursière au 31 décembre 2023

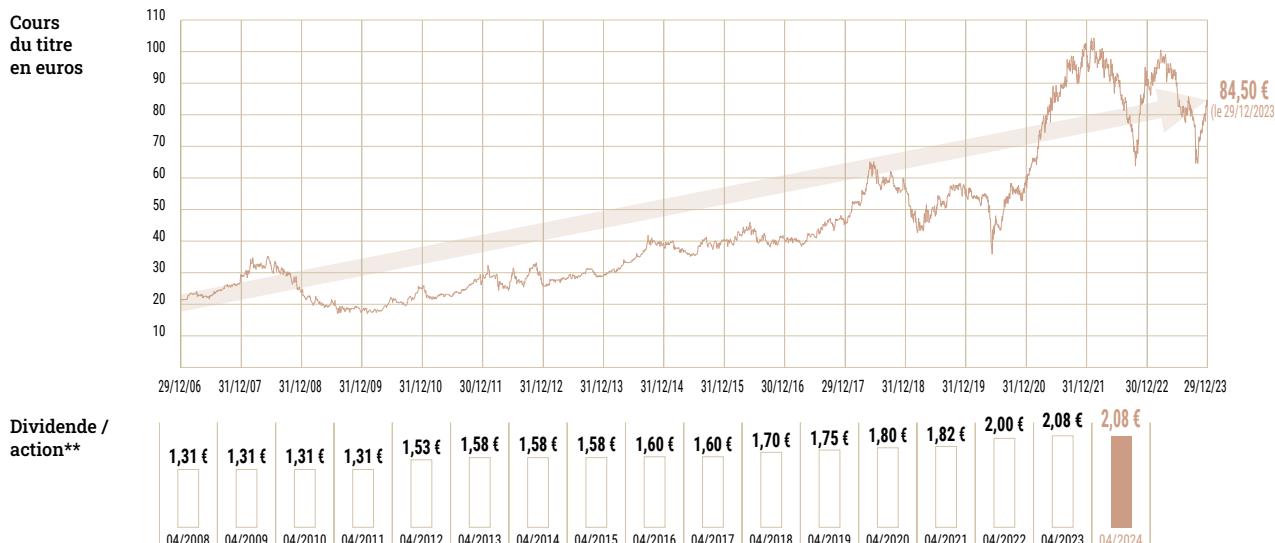
(en millions d'euros)

777,5 M€



2. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

ÉVOLUTION DU COURS DE THERMADOR GROUPE



** Les données boursières sont ajustées pour tenir compte des attributions d'actions gratuites (une pour six en novembre 2011), de la division du nominal par 2 en mai 2012 et de la division du nominal par 2 en mai 2018.

| HISTORIQUE DES COURS | NOMBRE DE TITRES ÉCHANGÉS SUR Euronext | CAPITAUX EN MILLIERS D'EUROS SUR Euronext | COURS LE PLUS BAS EN EUROS | COURS LE PLUS HAUT EN EUROS | DERNIER COURS EN EUROS |
|----------------------|--|---|----------------------------|-----------------------------|------------------------|
| 2010 | 1 226 100 | 32 608 | 19,72 | 26,14 | 24,24 |
| 2011 | 1 099 652 | 34 570 | 24,03 | 34,18 | 26,74 |
| 2012 | 1 184 137 | 34 340 | 25,16 | 33,00 | 28,57 |
| 2013 | 1 058 274 | 32 255 | 27,93 | 34,60 | 34,00 |
| 2014 | 1 089 080 | 40 510 | 32,50 | 42,16 | 35,51 |
| 2015 | 841 670 | 32 982 | 35,06 | 44,98 | 43,50 |
| 2016 | 782 672 | 31 774 | 37,79 | 45,93 | 41,75 |
| 2017 | 1 123 584 | 52 000 | 40,53 | 57,00 | 56,75 |
| 2018 | 872 897 | 48 943 | 42,50 | 65,00 | 44,50 |
| 2019 | 609 324 | 31 932 | 43,00 | 58,20 | 53,00 |
| 2020 | 1 287 872 | 61 832 | 35,70 | 66,22 | 64,00 |
| 2021 | 1 037 143 | 90 797 | 64,80 | 105,00 | 101,60 |
| Juillet 2022 | 47 681 | 3 991 | 80,2 | 86,3 | 82,4 |
| Août 2022 | 104 245 | 8 154 | 74,1 | 82,6 | 76,9 |
| Septembre 2022 | 68 159 | 4 754 | 62,2 | 76,4 | 67,9 |
| Octobre 2022 | 70 822 | 5 373 | 66,5 | 86,8 | 84,3 |
| Novembre 2022 | 49 362 | 4 358 | 83,8 | 96,9 | 90,3 |
| Décembre 2022 | 61 745 | 5 504 | 84,9 | 93,8 | 86,2 |
| 2022 | 845 711 | 73 316 | 62,2 | 106,6 | 86,2 |
| Janvier 2023 | 60 120 | 5 531 | 89 | 94,9 | 92,4 |
| Février 2023 | 70 200 | 6 703 | 92,6 | 97,4 | 97 |
| Mars 2023 | 78 171 | 7 673 | 96,1 | 100,4 | 98,3 |
| Avril 2023 | 56 900 | 5 356 | 90,2 | 99,1 | 94 |
| Mai 2023 | 52 927 | 4 944 | 91,1 | 96,2 | 92,1 |
| Juin 2023 | 50 407 | 4 400 | 82,4 | 94,2 | 82,4 |
| Juillet 2023 | 67 631 | 5 516 | 79,2 | 84,6 | 80,6 |
| Août 2023 | 66 797 | 5 392 | 77,3 | 85,6 | 84,8 |
| Septembre 2023 | 43 808 | 3 531 | 77,9 | 84,5 | 78,8 |
| Octobre 2023 | 160 559 | 11 074 | 64,4 | 78,6 | 67,1 |
| Novembre 2023 | 68 246 | 5 015 | 68,6 | 78 | 76,5 |
| Décembre 2023 | 54 291 | 4 385 | 77,7 | 84,5 | 84,5 |
| 2023 | 830 057 | 69 520 | 64,4 | 100,4 | 84,5 |

Source Euronext

2.9

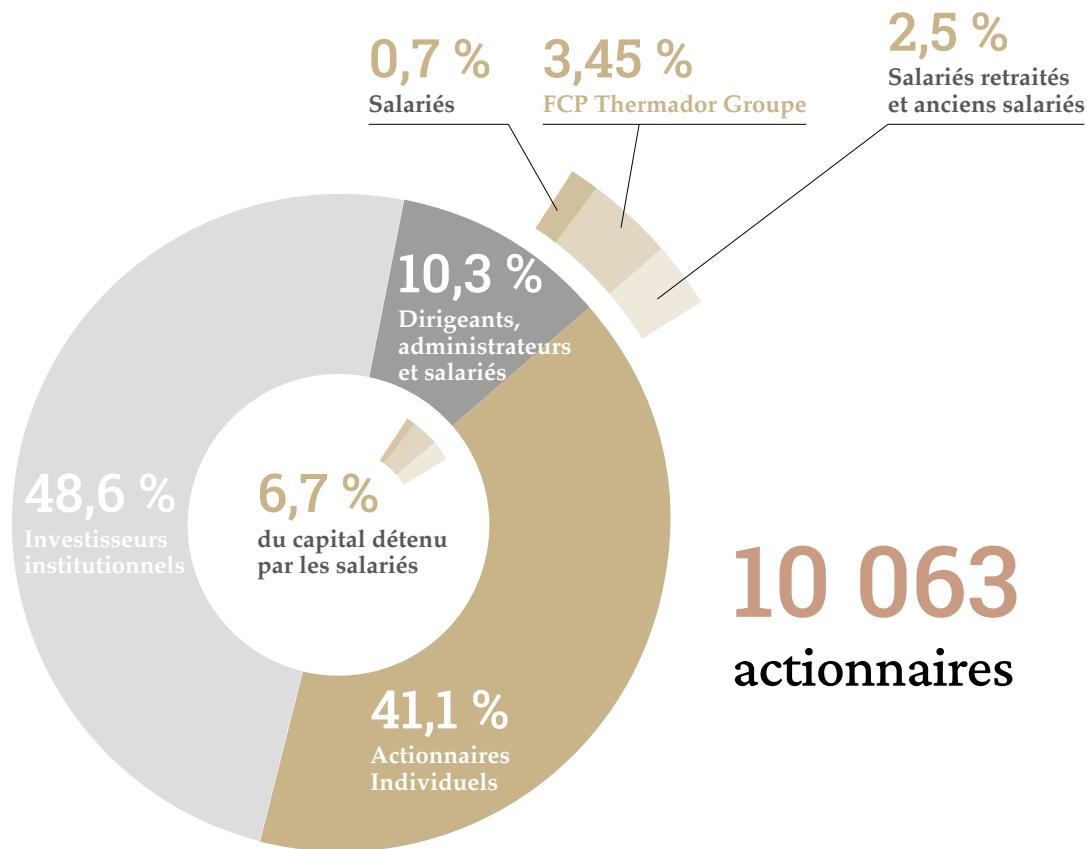
COMPOSITION DU CAPITAL

2.9.1 - RÉPARTITION DU CAPITAL

Pour une société de notre taille, nous avons un nombre exceptionnellement important d'actionnaires individuels : 9 427 personnes qui représentent 41,1 % du capital.

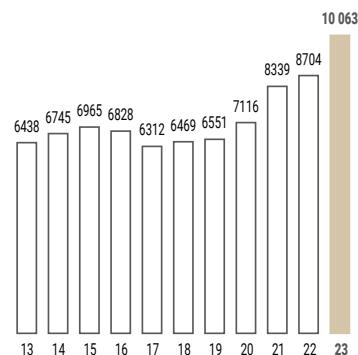
En 2023, 3 004 nouveaux actionnaires nous ont rejoints et 1 645 sont partis (provisoirement peut-être...).

Nous avons constaté en 2023 une légère diminution de la part détenue par les salariés actifs et retraités. Nous maintenons toutefois notre objectif d'atteindre 8,5 % du capital détenus par ces personnes en 2030.



| NOMBRE D'ACTIONNAIRES | 2021 | 2023 | 2023 |
|--|--------------|--------------|---------------|
| Dirigeants | 17 | 19 | 20 |
| Administrateurs | 7 | 8 | 8 |
| Salariés | 143 | 143 | 171 |
| Salariés retraités et anciens salariés | 48 | 56 | 58 |
| Anciens dirigeants | 4 | 4 | 5 |
| Fondateurs | 4 | 4 | 4 |
| Famille des fondateurs | 25 | 39 | 41 |
| Investisseurs français | 193 | 173 | 190 |
| Investisseurs étrangers | 103 | 114 | 139 |
| Actionnaires individuels | 7 795 | 8 144 | 9 427 |
| Total | 8 339 | 8 704 | 10 063 |

Évolution du nombre d'actionnaires en 2023



2. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

2.9.2 - RÉPARTITION DES ACTIONS ET DES DROITS DE VOTE

Il n'existe aucun lien familial entre les fondateurs (Guy Vincent, Jacques Borda, Geneviève Boreil, Hubert Fournier et Marc de Sereys) et les dirigeants actuels.

Le recours à la procédure d'identification des actionnaires doit être autorisé par une Assemblée Générale Extraordinaire.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juin 1988 nous a donné cette autorisation qui est insérée dans nos statuts. Nous pouvons ainsi, en nous adressant à des organismes accrédités obtenir - moyennant finance - le nom, l'adresse et le nombre d'actions de tous nos actionnaires français.

Le nombre d'actions est arrêté au 30 novembre 2023.

Lors de l'Assemblée Générale du 4 avril 2016, nous avons adopté le principe d'une action, une voix. Depuis le 31 décembre 2020, les pourcentages du capital et des droits de vote sont identiques.

À la connaissance de la société, aucun autre actionnaire que ceux mentionnés dans le tableau ci-dessous ne détient de participation supérieure à 5 %.

Faits marquants 2023 :

Par courriel reçu le 6 décembre 2023, la société FMR LLC* (The Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 5 décembre 2023, les seuils de 5 % du capital et des droits de vote de la société THERMADOR GROUPE et détenir 463 753 actions THERMADOR GROUPE représentant autant de droits de vote, soit 5,04 % du capital et des droits de vote de cette Société.

* FMR LLC est également appelée Fidelity Investments.

| | 2021 | | 2022 | | 2023 | |
|--|------------------|--------------------------|------------------|--------------------------|------------------|--------------------------|
| | NOMBRE D'ACTIONS | CAPITAL / DROITS DE VOTE | NOMBRE D'ACTIONS | CAPITAL / DROITS DE VOTE | NOMBRE D'ACTIONS | CAPITAL / DROITS DE VOTE |
| DIRIGEANTS, ADMINISTRATEURS ET PERSONNEL | 977 345 | 10,6 % | 962 457 | 10,5 % | 940 724 | 10,3 % |
| Dirigeants administrateurs | 161 877 | 1,8 % | 205 168 | 2,2 % | 206 566 | 2,3 % |
| Administrateurs non libres d'intérêts | 430 | NS** | 440 | | 670 | |
| Administrateurs indépendants | 3 089 | NS** | 3 695 | 0,1 % | 3 834 | 0,1 % |
| Thermador Groupe en actions en propres | 3 000 | NS** | 3 000 | | 136 | |
| Dirigeants - non administrateurs | 397 858 | 4,3 % | 342 409 | 3,7 % | 346 110 | 3,8 % |
| Salariés | 108 591 | 1,2 % | 99 895 | 1,1 % | 66 383 | 0,7 % |
| FCP Thermador Groupe | 302 500 | 3,3 % | 307 850 | 3,4 % | 317 025 | 3,4 % |
| ACTIONNAIRES INDIVIDUELS | 3 763 632 | 40,9 % | 3 718 864 | 40,4 % | 3 785 656 | 41,1 % |
| dont les salariés retraités et anciens salariés | 232 398 | 2,5 % | 236 050 | 2,5 % | 232 976 | 2,5 % |
| dont anciens dirigeants* | 342 222 | 3,7 % | 265 464 | 2,9 % | 235 061 | 2,6 % |
| dont Guy Vincent* | 490 000 | 5,3 % | 490 000 | 5,3 % | 490 000 | 5,3 % |
| dont Marc de Sereys* | 358 972 | 3,9 % | 319 436 | 3,5 % | 313 960 | 3,4 % |
| dont Geneviève Boreil, Hubert Fournier* | 229 796 | 2,5 % | 214 396 | 2,3 % | 214 396 | 2,3 % |
| INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS | 4 459 872 | 48,5 % | 4 519 528 | 49,1 % | 4 474 469 | 48,6 % |
| Investmentaktiengesellschaft für langfristige Investoren TGV | 827 668 | 9,0 % | 827 668 | 9,0 % | 827 668 | 9,0 % |
| Crédit Mutuel Equity | 629 906 | 6,8 % | 629 906 | 6,9 % | 629 906 | 6,9 % |
| Fidelity Management and Research Company LLC | 238 660 | 2,6 % | - | - | 440 874 | 4,8 % |
| Autres investisseurs français | 1 587 785 | 17,3 % | 1 479 536 | 16,0 % | 1 241 563 | 13,4 % |
| Autres investisseurs étrangers | 1 176 273 | 12,8 % | 1 582 418 | 17,2 % | 1 334 458 | 14,5 % |
| TOTAL GÉNÉRAL | 9 200 849 | 100 % | 9 200 849 | 100 % | 9 200 849 | 100 % |

Capital détenu par les salariés. * Ne sont liés par aucun pacte. Guy Vincent, Marc de Sereys, Geneviève Boreil et Hubert Fournier sont quatre des cinq fondateurs de Thermador.

Assemblée Générale le 2 avril 2024 à 17 heures au Musée des Confluences de Lyon

AGENDA

| | |
|--|--|
| ASSEMBLÉE GÉNÉRALE | Le 02 avril 2024 à 17 heures à Lyon. |
| RÉUNION DES ACTIONNAIRES À PARIS | Le 04 avril 2024 à 16 heures aux Salons Hoche à Paris. |
| PAIEMENT DES DIVIDENDES | Le dividende sera détaché le 12 avril 2024 et mis en paiement le 16 avril 2024. |
| PUBLICATION DES CHIFFRES D'AFFAIRES TRIMESTRIELS | 16 avril 2024, 11 juillet 2024, 15 octobre 2024, 15 janvier 2025, 18 heures CET. |
| PUBLICATION DES RÉSULTATS SEMESTRIELS | 29 juillet 2024, 18 heures CET. |
| PUBLICATION DES RÉSULTATS ANNUELS | 28 février 2025, 18 heures CET. |

Les publications de résultats annuels et semestriels seront précédées d'une période d'embargo d'un mois, la publication des chiffres d'affaires trimestriels sera quant à elle précédée d'une période d'embargo de 15 jours, conformément au Guide de l'information permanente et de la gestion de l'information privilégiée (DOC-2016-08) et à l'article 19.11 de MAR.

Les dividendes non réclamés dans un délai de 5 ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits (Code civil art. 2277). Ils sont alors reversés à l'État.



Notre site Internet : www.thermador-groupe.fr

Écrivez-nous : contact@actionnaires.thermador-groupe.fr

Régulièrement mis à jour, il existe en versions française et anglaise. Il présente les activités du groupe, les informations financières, la vie boursière.

Nos publications financières sont diffusées dans les rubriques « actualités » et « informations réglementées ». Elles sont également relayées sur les sites d'information boursière en français et en anglais, sur LinkedIn, Instagram et X.

En déroulant notre page d'accueil, vous trouverez une courbe mise à jour quotidiennement et qui vous donne le parcours du titre Thermador Groupe, dividendes réinvestis.

Le 1^{er} février 2024, on pouvait voir que 100 € investis 10 ans auparavant valaient 360,72 €. Cela équivaut à un rendement brut annuel moyen de 13,7 %.

Sur la même base de calcul (10 ans, dividendes réinvestis), le CAC40 montrait une augmentation de 9,6 % par an.

ÉTUDES

Nous remercions les analystes
qui s'intéressent à notre groupe.
Des études sont réalisées
régulièrement sur notre titre par :

❖ Portzamparc à Nantes - tél. +33 2 40 44 94 09.

❖ CM-CIC Securities à Paris - tél. +33 1 45 96 77 00.

❖ ODDO BHF à Lyon - tél. +33 4 72 68 27 00.

❖ IDMidCaps à Paris - tél. +33 1 80 48 80 12.

❖ Financière d'Uzès à Lyon - tél. +33 4 78 42 51 18.

Responsable de l'information financière : Guillaume Robin.

2.11

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023



Assemblée Générale 2023 au théâtre des Célestins

DÉROULEMENT DE NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Notre Assemblée Générale s'est déroulée à Lyon le 3 avril 2023. Elle a réuni 180 personnes. 1194 votants ont été comptabilisés représentant 7 017 474 actions soit 76,29 % des droits de vote.

Notre Assemblée Générale a pu à nouveau se tenir physiquement. Nos actionnaires se sont cependant fortement mobilisés pour voter à distance, utilisant largement la plateforme Votaccess. Toutes les résolutions ont été adoptées avec des taux d'approbation compris entre 90,44 % et 99,99 %. Vous retrouverez le texte des résolutions dans les pages 187 à 189 de notre document d'enregistrement universel 2022 ainsi que sur notre site Internet. Ainsi, un dividende de 2,08 euros par action a été détaché le 12 avril et mis en paiement le 14 avril 2023. Comme les années précédentes, l'intégralité de l'Assemblée Générale a été filmée et mise en ligne sur la chaîne YouTube de Thermador Groupe :



LES ACTIONS PEUVENT ÊTRE AU PORTEUR, AU NOMINATIF PUR OU AU NOMINATIF ADMINISTRÉ

1) Les actionnaires au **porteur** confient la gestion de leurs actions à leur intermédiaire financier qui perçoit des droits de garde. Dans notre cas, ils sont connus de notre société seulement lors du recensement annuel par la procédure d'identification des actionnaires.

2) Le **nominatif** pur est un mode de détention des titres dans lequel l'actionnaire fait la démarche volontaire de déposer ses titres dans un compte titres géré par l'émetteur ou par un intermédiaire financier mandaté par l'émetteur.

Dans notre cas, l'intermédiaire mandaté par nous est : **Securities CM-CIC / Middle Office Émetteur - 6, avenue de Provence - 75441 Paris cedex 09**.

Pour transférer vos actions au nominatif pur, il suffit d'en faire la demande par lettre à votre intermédiaire financier en lui donnant les coordonnées de notre mandataire ci-dessus. Les actions au nominatif pur sont connues en permanence par l'émetteur. Elles ne supportent pas de droits de garde.

3) Vous pouvez aussi opter pour le **nominatif administré**. Vous conservez votre compte titres - ou votre PEA - chez votre intermédiaire financier qui s'engage à nous informer en permanence de votre position.

VOTE À DISTANCE

Si vous ne pouvez pas vous rendre à l'Assemblée Générale, vous pouvez donner un pouvoir au président ou à tout autre actionnaire de votre choix.

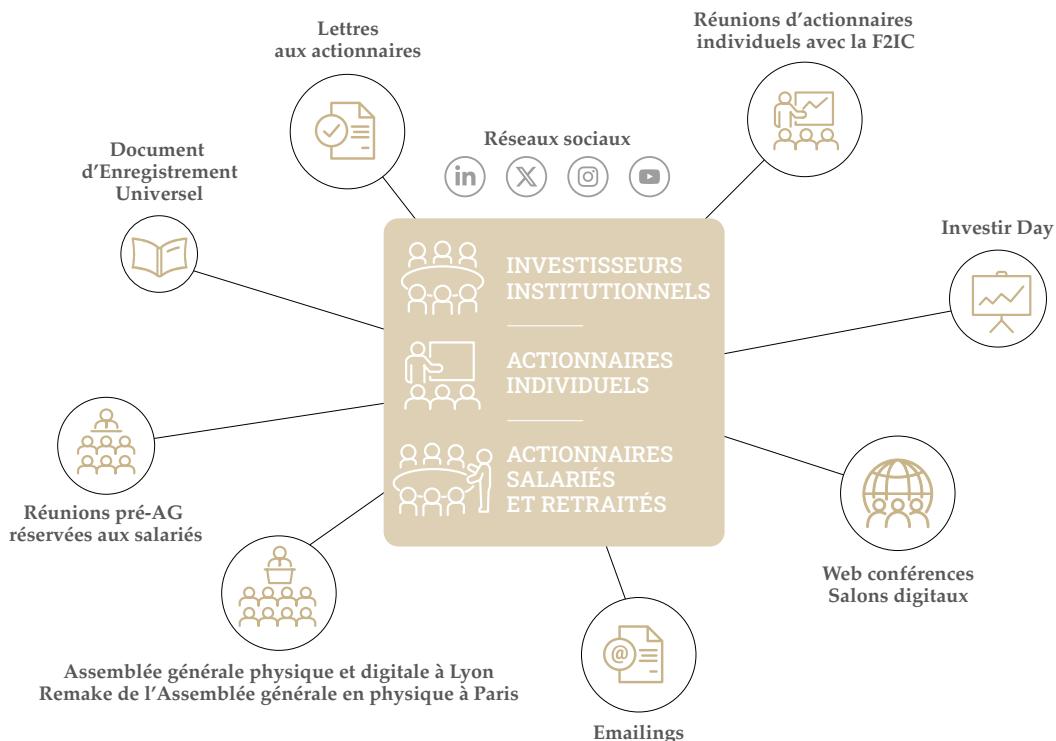
Vous pouvez aussi voter par correspondance. Dans les deux cas, nous vous invitons à utiliser un formulaire unique que nous tenons à votre disposition sur simple demande.

Pour les actionnaires au nominatif pur et nominatif administré et les actionnaires au porteur dont l'établissement teneur de compte a adhéré au système VOTACCESS, le vote électronique par VOTACCESS est possible depuis l'Assemblée Générale de 2017.

2.12

RELATIONS AVEC NOS ACTIONNAIRES

Plus de 20 événements par an à la rencontre des actionnaires



2.12.1 - WEBCONFÉRENCES

Notre agence de communication Opaline a organisé six webconférences traduites simultanément en anglais, quelques jours après les dates de nos publications. Deux d'entre elles furent spécialement dédiées aux investisseurs institutionnels français et étrangers.

Les participants sont des actionnaires individuels, des investisseurs institutionnels et des salariés, novices ou experts du titre qui peuvent assister en direct ou visionner le replay. Ils posent leurs questions sur le chat et les dirigeants de Thermador Groupe répondent en direct.



Web conférence du 16 octobre 2023

2.12.2 - INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS

Pour rencontrer les investisseurs institutionnels, nous participons chaque année à des salons physiques ou virtuels durant lesquels nous avons en moyenne une dizaine d'entretiens par jour.

- ❖ 3 jours au forum physique et digital **Oddo Midcap** en janvier à Lyon.
- ❖ 2 jours forum physique et digital **Next Cap** avec **Oddo** en juin.
- ❖ 1 jour de forum avec **Portzamparc** en juin.
- ❖ 1 jour au forum investisseurs de Lyon Pôle Bourse en septembre à Lyon.
- ❖ 1 jour avec **Midcap Events** en septembre à Paris.
- ❖ 1 journée sur **Impact Investing** avec **Portzamparc** en novembre.
- ❖ 1 journée au forum **ESG Next'up Ethifinance** au mois de novembre à Paris.
- ❖ 1 jour avec **CM-CIC Market solutions** en novembre.

En cours d'année, nous avons de nombreux contacts au téléphone, in situ, ou lors de road shows organisés le plus souvent à Paris. Les investisseurs apprécient tout particulièrement le contact simple et direct avec le P-D.G. et la D.G. Déléguée en charge des finances.

Notre directrice du développement durable a participé au forum **ESG Next'up Ethifinance**.

2. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

2.12.3 - ACTIONNAIRES INDIVIDUELS

Ils reçoivent tous le rapport annuel, les lettres aux actionnaires, notre invitation à l'Assemblée Générale à partir d'une action détenue. À notre connaissance, nous sommes une des rares sociétés à le faire. Cette pratique nous vaut d'avoir un nombre important d'actionnaires individuels (9 427 lors du TPI du 30 novembre 2023) qui représentent 41,1 % de notre capital (la moyenne pour les sociétés cotées est inférieure à 10 %).

Notre Assemblée Générale se tenant à Lyon, nous venons traditionnellement faire un « replay » physique à Paris au mois d'avril. En 2023, nous avons pu échanger avec 115 actionnaires aux Salons Hoche.

2.12.3.1 - Investir Day

Nous étions présents au Carrousel du Louvre le 28 novembre 2023 pour la 5^e édition d'Investir Day durant laquelle nous avons rencontré 140 actionnaires individuels, organisé une réunion d'actionnaires et répondu à diverses interviews.



Investir day le 28 octobre 2023

2.12.3.2 - Observatoire des Actionnaires d'Avenir

Nous participons à ce groupe de travail avec Air Liquide, Axa, Edenred, Engie, Orange, L'Oréal, et Wavestone. L'Observatoire des Actionnaires d'Avenir (OAA) œuvre à la promotion de l'actionnariat individuel et salarié afin de favoriser la réorientation de l'épargne des Français vers l'appareil productif national, dans une logique de long terme et de maintien des centres de décision en France.

<http://www.capitalisme-responsable.com/observatoire-des-actionnaires-davenir/>

2.12.3.3 - F2iC et NextWise

En partenariat avec la F2iC (Fédération des Investisseurs Individuels et des Clubs d'investissement), nous nous sommes physiquement rendus à Nantes, accompagnés par Interparfums (110 personnes présentes) puis à Annecy, accompagnés par Interparfums et Edenred (109 personnes présentes).

Enfin, deux clubs d'investissement constitués par des salariés du groupe avec l'aide de la F2iC initiés en 2021 ont poursuivi depuis leurs investissements.

Nous avons également participé au 3^e challenge Dauphine - NextWise, un parcours éducatif conçu avec et pour les étudiants.

Lors du salon Investir Day, en partenariat avec NextWise, nous avons organisé un quiz qui permettaient aux participants de gagner une visite privilégiée de notre site à Saint-Quentin-Fallavier en compagnie de Patricia Mavigner et Guillaume Robin. 112 étudiants se sont prêtés au jeu, parmi lesquels 17 ont gagné et viendront découvrir notre groupe au printemps 2024.



2.12.4 - ACTIONNAIRES SALARIÉS ET RETRAITÉS

**Ils détiennent 6,7 % du capital,
en direct ou via le FCPE Thermador.**

Les salariés sont signataires d'une charte boursière et ne peuvent intervenir sur le marché que 4 fois par an durant des fenêtres positives de 3 semaines consécutivement à la publication du chiffre d'affaires (1^{er} et 3^e trimestre) et des résultats (1^{er} semestre et résultats annuels).

Depuis 2017, nous invitons tous les salariés à une réunion pré-Assemblée Générale pour prendre le temps de leur expliquer l'organisation de la gouvernance, le rôle des administrateurs indépendants, et les résolutions proposées. La parole est également donnée durant cette réunion aux représentants des salariés au conseil de surveillance du FCPE (3,5 % du capital) lesquels sont ainsi pleinement informés pour voter selon leur conviction au moment de l'Assemblée Générale.

Traditionnellement, les salariés actionnaires (0,7 % du capital) sont très présents à l'Assemblée Générale. Ils furent 66 lors de l'édition 2023.

Les salariés retraités et anciens salariés restent souvent actionnaires. Beaucoup sont également présents à l'Assemblée Générale. Ils détiennent 2,5 % du capital.

Lors de l'Assemblée Générale du 02 avril 2024, nous proposerons à nos actionnaires une augmentation de capital réservée à tous nos salariés afin de nous permettre d'atteindre notre objectif de 8,5 % du capital détenu par les salariés (actifs et retraités) en 2030. Avec ce dispositif reconductible tous les ans, nous souhaitons également récompenser voire encourager la fidélité de tous nos salariés (voir la 17^e résolution à la page 195).

2.13

COURRIELS ET CHAT DES ACTIONNAIRES

Le 17 avril 2023, C.B. :

Pouvez-vous nous indiquer dans quelle mesure vous envisagez de réduire notre empreinte carbone à 5 à 10 ans ?

Réponse de Guillaume Robin

La réduction de notre impact carbone est un défi majeur pour nous. Nous devons nous engager sur cet indicateur et préciser nos objectifs de réduction d'ici la fin de l'année. Cependant, je dois souligner que ce n'est pas une tâche facile. Nous travaillons actuellement sur ce sujet, et nous sommes engagés à communiquer nos objectifs à tous nos actionnaires d'ici la fin de l'année.

Réponse de Patricia Mavigner

Nos efforts dépendent également de nos fournisseurs, ce qui nécessite une collaboration étroite. Bien que certaines filiales aient déjà entrepris des actions en 2022, mesurer les résultats reste difficile, étant donné la diversité des produits que vendent nos filiales. Nous explorons également des pistes comme l'utilisation de matières recyclées.

Le 28 juillet 2023, W.M. :

Quel est l'impact des retards de financement de l'ANAH sur Thermador au premier semestre 2023 ?

Réponse de Patricia Mavigner

Nous avons examiné les risques potentiels au niveau des créances clients en raison des retards de financement de l'ANAH. À fin juin, le montant en attente s'élève à environ 500 000 €. Nous suivons de près cette situation, mais notre exposition est limitée.

Réponse de Guillaume Robin

Il est important de noter que les créances de l'État sont considérées comme sûres, bien que les retards de paiement impactent la trésorerie des entreprises. Cela a eu pour effet de ralentir considérablement le marché de la rénovation énergétique, notamment pour les pompes à chaleur air-eau.

Le 28 juillet 2023, M.K. :

Depuis 2009, pensez-vous que votre entreprise soit devenue plus ou moins résiliente aux cycles économiques ? Et en cas de baisse des revenus, comme celle de 5 % observée en 2009, comment cela pourrait-il affecter les marges de l'entreprise ?

Réponse de Guillaume Robin et Patricia Mavigner

Nous continuons à fournir des produits et des équipements essentiels pour des besoins primaires, tels que le chauffage, l'eau sanitaire, et autres. Ces produits sont nécessaires même en période de crise, ce qui soutient notre stabilité. De plus, nos activités de maintenance et de rénovation demeurent cruciales pendant ces périodes difficiles. En ce qui concerne les marges, une baisse des revenus de 5 %, comme en 2009, pourrait exercer une pression sur celles-ci. Cependant, notre équipe professionnelle et fidèle constitue un atout majeur dans la gestion de ces défis, comme cela a été démontré lors de la crise du Covid-19.

Le 28 juillet 2023, M.B. :

Comment envisagez-vous de renforcer votre présence internationale avec une exposition actuelle de 16 % à l'international ?

Réponse de Guillaume Robin et Patricia Mavigner

Notre modèle s'appuie sur une présence de l'équipe commerciale pays par pays.

Pour accroître notre présence internationale actuellement de 17 %, nous adoptons une approche consistant à visiter

régulièrement les clients, leur fournir des produits disponibles et un service de qualité, comme le fait Syveco depuis 2006. De plus, d'autres filiales comme Sodeco, Rousseau et FG Inox contribuent également à cette expansion, en évitant les conflits internes et en maximisant les opportunités sur le marché international.

Nous saluons l'équipe dynamique de Rousseau Espagne, une filiale d'Odrea, pour ses efforts remarquables. Leur succès dépend en grande partie de clients clés comme Leroy Merlin en Espagne.

Le 16 octobre 2023, P.N. :

Vos prévisions pour 2024 semblent pessimistes. La situation est-elle aussi alarmante ?

Réponse de Guillaume Robin et Patricia Mavigner

La situation géopolitique et économique actuelle est préoccupante, ce qui nous incite à être prudents dans nos évaluations à court terme pour 2024. Nous ne sommes pas pessimistes, mais现实ists face à un contexte difficile qui affecte non seulement Thermador, mais de nombreuses entreprises. Nous avions déjà anticipé des défis pour 2023 et 2024, notamment en raison des tendances observées dans le secteur du logement neuf. Nous avions commencé à signaler une possible correction de l'activité dès la fin du troisième trimestre de l'année dernière, reconnaissant que l'euphorie post-Covid ne pouvait pas durer indéfiniment.

Le 16 octobre 2023, M.K. :

Pensez-vous que l'augmentation des subventions gouvernementales sous Maprimerenov pourrait compenser une partie de la faiblesse de la macroéconomie dans les années à venir ?

Réponse de Guillaume Robin

À moyen terme, oui. Les matériels commercialisés par Thermador, notamment pour la rénovation énergétique, devraient retrouver le chemin de la croissance. Le potentiel de financement est là, mais l'efficacité de leur distribution par l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat reste une question. Nous sommes équipés en produits, disposons de stocks européens et suivons de près les tendances du marché de l'énergie solaire grâce à des partenariats, prêts à répondre à la demande lorsque le redémarrage se produira.

Le 16 octobre 2023, L.O. :

Prévoyez-vous d'augmenter encore vos prix en 2024 ?

Réponse de Guillaume Robin

La tendance pour 2024 n'est pas à l'augmentation des prix. L'inertie des hausses de prix réalisées en 2023 se poursuivra, mais dans un contexte où l'inflation diminue progressivement. La Banque centrale européenne agit contre l'inflation en augmentant les taux d'intérêt, ce qui peut ralentir l'économie. Dans l'ensemble, nous ne prévoyons pas de hausses de prix significatives pour 2024.

Le 16 octobre 2023, T.C. :

Êtes-vous conformes aux nouvelles lois sur le foncier et les bâtiments producteurs d'énergie, comme celles sur les panneaux solaires sur les toits ?

Réponse de Patricia Mavigner

Oui. Nous avons réalisé des audits énergétiques sur plus de 50 % de nos bâtiments, et nous avons déjà installé des panneaux photovoltaïques sur certains sites, comme à Saint-Quentin-Fallavier et en Belgique, avec des solutions innovantes telles que les trackers.